

En Morvan

Valorisation du patrimoine rural bâti

- Historique
- Argumentations
- Méthodologie
- Techniques



Puits



Travail à ferrer



(source culturelle

L'avenir du Patrimoine rural est entre vos mains

l'deveni du patrimoine rural o entre mi vos mains



Croix de chemin



Pierre à passer
et plechie

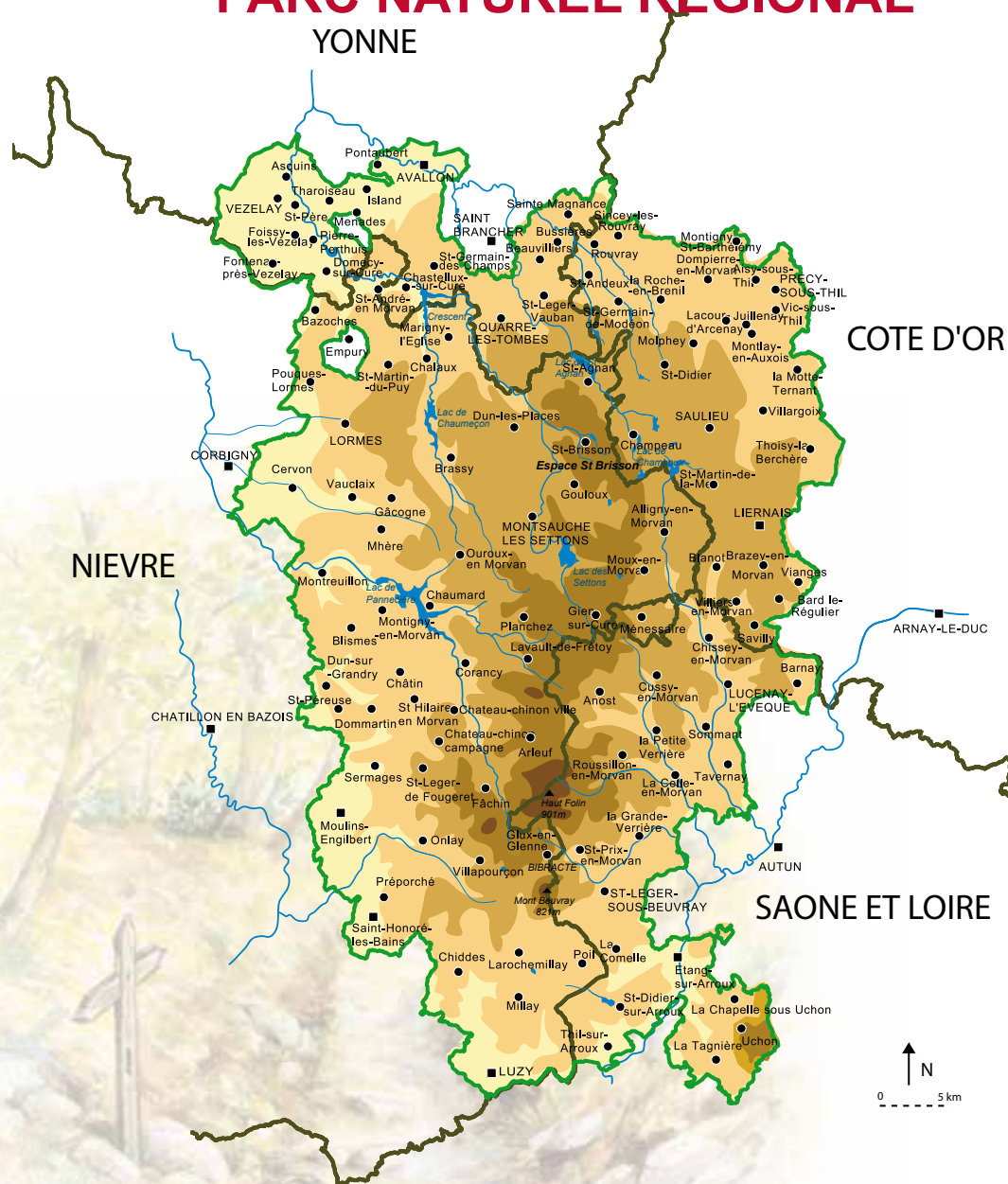


Parc
naturel
régional
du
Morvan

Morvan!

PARC NATUREL REGIONAL

Le patrimoine est au bout du chemin



Depuis plusieurs années, le Parc sensibilise et travaille avec les élus, les associations et des bénévoles pour sauvegarder et revaloriser notre patrimoine rural souvent appelé à tort « petit patrimoine ».

Il s'agit d'un aspect dans une politique plus globale du Parc sur la connaissance et la valorisation du patrimoine du Morvan. En résultent diverses actions concrètes et grand public : inventaires accessibles à tous, collectages de savoir-faire et mémoires, éditions d'ouvrages et de films, animation d'un pôle de veille sur la qualité architecturale, événementiels, conseils aux communes et collectivités, journées de formations, mobiliers de découverte des patrimoines, aménagements de sites touristiques, développement et animation des maisons à thèmes de l'écomusée du Morvan...

Dans ce cadre, l'édition 2004 de ce guide pratique, aujourd'hui réactualisée et réédité, a largement participé à sensibiliser et faire connaître la richesse de ce patrimoine. La réelle prise de conscience de la richesse de ces édifices, parfois trop discrets ou oubliés, s'est traduite par de nombreuses restaurations.

En Morvan, ce patrimoine vernaculaire peut s'observer autour de 4 thèmes principaux : l'eau, l'artisanat, les croyances et les limites. Sa diversité en fait un élément omniprésent de nos villages, de notre culture et de notre mémoire.

Ce patrimoine est un reflet primordial de notre culture morvandelle. Il raconte mieux la vie quotidienne de la population d'hier que les châteaux ou les abbayes.

L'idée du Parc est d'assimiler ce patrimoine au mobilier rural, comme faisant partie intégrante de la commune, n'ayant pas seulement une fonction de mémoire mais participant aussi à l'enrichissement culturel et social.

Cet ouvrage historique, pratique et technique s'adresse à tous. Chacun peut y trouver des commentaires historiques, des argumentaires politiques, des méthodes de recensement et de restaurations, des adresses utiles...

Patrice Joly
Président du Parc naturel régional du Morvan

Sommaire

2 • **Le patrimoine** est au bout du chemin

4 • **Raconte-moi et dessine-moi**
le patrimoine du Morvan

Le patrimoine morvandiau, un héritage commun toujours présent :

- 1 - Des définitions aux contours imprécis.
- 2 - Histoire, richesse et diversité du patrimoine rural morvandiau.
- 3 - Dessine-moi le patrimoine morvandiau.

16 • **De la nécessité de restaurer et de valoriser**
ce patrimoine

Une argumentation solide pour convaincre de sauvegarder le patrimoine rural :

- 1 - Une composante du paysage morvandiau.
- 2 - Mémoire du village et lien entre les générations et les époques.
- 3 - Connaissance des techniques constructives d'autrefois.
- 4 - Embellissement du cadre de vie et convivialité.
- 5 - Un maillon dans la chaîne du développement durable.
- 6 - Qui est concerné par ces actions ?

20 • **Méthodologie** : mode d'emploi

Comment recenser le patrimoine, hiérarchiser les restaurations et dégager les priorités :

- 1 - Faire un état des lieux du "petit" patrimoine présent sur le territoire de la commune.
- 2 - Faire un choix parmi les édifices recensés et planifier les travaux.
- 3 - Marquer la volonté politique du maire et du conseil municipal.

28 • **Techniques** : mode d'emploi

La main à la pâte :

- 1 - Dans quel ordre prendre les choses ?
- 2 - Quelques principes de base.
- 3 - La restauration proprement dite.

32 • **Mise en valeur** : la boîte à idées

Redonner du sens à son patrimoine :

- 1 - Mise en valeur paysagère.
- 2 - Mise "en vie".
- 3 - Mise en valeur culturelle et touristique.
- 4 - Mise en valeur pédagogique.

34 • **A qui s'adresser ?**

Besoin d'un coup de pouce :

- 1 - Pour l'architecture et la restauration.
- 2 - Pour les financements.
- 3 - Quelques idées pour effectuer des travaux.

37 • **Enjeux et retombées** de ces actions

- 1 - Humain.
- 2 - Économique.
- 3 - En terme d'image.

38 • **Glossaire, conclusion**
et remerciements



Pont sur le Ternis d'hier et d'aujourd'hui



Raconte moi le patrimoine morvandiau

Le patrimoine morvandiau, un héritage commun toujours présent

Connaître et estimer son patrimoine, c'est la première étape indispensable pour préparer sa sauvegarde. Nous proposons ici un aperçu général sur le patrimoine rural, sa présence sur le territoire et sur votre commune. C'est votre patrimoine, celui que vous côtoyez quotidiennement.

1- DES DÉFINITIONS AUX CONTOURS IMPRÉCIS

a - Le patrimoine rural.

La notion de patrimoine a beaucoup évolué ces trente dernières années. Avec le patrimoine architectural des villages que l'on redécouvre aujourd'hui dans toute sa diversité, cette notion inclut désormais les édifices, souvent désignés du terme populaire de "petit patrimoine". Mais cette définition de patrimoine rural s'est aussi élargie aux différents patrimoines (matériels et immatériels). On peut distinguer plusieurs catégories comme :

- Le paysage et ses composantes,
- Les immeubles : patrimoine architectural, "petit" patrimoine...,
- Les produits du terroir,
- Les techniques, outils et savoir-faire ,
- Les parlers, traditions et festivités : foires, danses et chants, contes et légendes, parlers, costumes, fêtes...



Faubouloin, fontaine Sainte-Marguerite



Église de Saint-Père-sous-Vézelay

Aujourd'hui, sous l'impulsion de l'UNESCO, est introduite aussi la notion de patrimoine culturel immatériel qui caractérise un territoire, une culture, un savoir...

Le patrimoine rural ou de pays traduit finalement dans sa diversité, la spécificité et l'identité d'un territoire unique.

b - Le patrimoine rural communément appelé le "petit" patrimoine

Définir le patrimoine rural n'est pas chose aisée ! Qu'on interroge les spécialistes ou qu'on lise les ouvrages qui lui sont dédiés, on se rend compte qu'il existe un réel flou autour de cette notion.

• sociologique

"Le "petit" patrimoine rural est l'ensemble des biens au travers desquels les habitants d'un territoire se reconnaissent à titre individuel et collectif et qu'ils considèrent significatif de leur passé et précieux pour leur avenir" J. Moulias, chef de service de l'inspection générale de l'agriculture et de la pêche (lors des 3^{èmes} assises nationales de Tours).

Nous considérons le "petit patrimoine" comme un sous-ensemble du patrimoine rural : ce sont tous les petits édifices bâtis (lavoirs...), édifices construits ou fabriqués (travaux à ferrer...) qui sont éparpillés dans nos campagnes, tout ce qui peut rappeler l'activité et la marque de l'homme dans son paysage.

• Petit et grand patrimoines ?

La notion de patrimoine rural appelé aussi patrimoine rural non protégé (PNRP !) est relativement récente, comme en réaction à l'existence d'un grand patrimoine dont la protection remonte, elle, au dix-neuvième siècle. Ce patrimoine protégé, généralement qualifié de remarquable et monumental, est reconnu tandis que le « petit » patrimoine rural très nombreux et épars, est beaucoup moins imposant et attractif. Il est donc plus fragile. C'est pourtant un des reflets de notre culture populaire. Sa diversité et sa multitude en font un élément primordial de nos campagnes et de notre mémoire, même si on constate quelques difficultés à engager des actions le concernant.

Le patrimoine rural doit plus s'adapter aux changements du monde rural que le Monument Historique reconnu et visité. **Aujourd'hui les deux sont parties intégrantes du patrimoine.**



L'étymologie nous aide à mieux comprendre ce que cache la notion de patrimoine : c'est au sens premier **l'héritage de nos pères**, et cela vaut aussi bien pour le "grand" que pour le "petit" patrimoine.



Château de Ménessaire



Travail à ferrer à Lormes

c- Essai de synthèse des protections possibles et classifications

• Protection juridique

Document d'urbanisme communal ou intercommunal (P.L.U. ou C.C.)

Par ce document la commune peut elle même « protéger son patrimoine.

En application de l'article 123-1-5-7 du code de l'urbanisme, chaque commune peut « identifier et localiser les éléments du patrimoine et du paysage à protéger » en les inscrivant soit dans son Plan local d'Urbanisme (PLU), soit dans sa Carte Communale (CC).

Ainsi une commune peut lister de nombreux éléments qui lui semble appartenir à la mémoire et l'histoire de la population comme lavoir, ruine de château, croix, bocages, forêt, ferme, travail à ferrer.... Le propriétaire privé n'est pas tenu à son entretien, mais ne peut le détruire sans permis de démolir.

Le conseil municipal peut aussi émettre des prescriptions pour la conservation de ces éléments, et motiver une interdiction de démolir.

Pensez donc à utiliser ces moyens de recensements et de protection du patrimoine local, bâti ou naturel. A la commune donc, d'inventorier et de sélectionner tous les patrimoines qu'elle souhaite sauvegarder.

PATRIMOINE CLASSÉ aux Monuments Historiques :

il s'applique aux «immeubles dont la conservation présente, du point de vue de l'histoire ou de l'art, un intérêt public».

Cela entraîne des servitudes qui s'appliquent à tous les immeubles et les espaces situés à la fois à l'intérieur d'un rayon de 500 mètres autour du monument et dans son champ de visibilité (visible depuis le Monument ou en même temps que lui). Tous les travaux à l'intérieur de ce périmètre doivent avoir recueilli l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France qui reçoit le dossier, envoyé directement, par la mairie concernée.

La DRAC peut accorder une aide selon le dossier, le critère d'urgence sanitaire est déterminant.

Sur le territoire du Parc, peu d'éléments du patrimoine rural tel que nous l'entendons (petits édifices ruraux) ont bénéficié du classement. En milieu rural, il s'applique principalement à des églises, des châteaux... On note cependant le classement de quelques chapelles, d'une pierre à pétroglyphe à Lavault de Fretoy ; Une demande d'autorisation particulière (AC) doit être déposée au STAP, la maîtrise d'oeuvre est réglementée.

PATRIMOINE INSCRIT aux Monuments Historiques :

il s'applique aux «immeubles qui, sans justifier une demande de classement immédiat, présentent un intérêt artistique, historique, ethnographique, voire documentaire, de nature à justifier une protection au titre des Monuments Historiques.. L'inscription entraîne l'obligation d'effectuer au moins une demande préalable de travaux (auprès de la DRAC) et de déposer le plus souvent un permis de construire en mairie, pour tout projet susceptible de modifier l'aspect ou l'état d'un édifice inscrit. Cela entraîne les mêmes servitudes que pour un élément classé, comme indiqué ci-dessus. Tous les travaux à l'intérieur de ce périmètre doivent avoir recueilli l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France.

Plusieurs patrimoines ruraux du territoire du Parc sont inscrits à l'inventaire supplémentaire comme par exemple:

- la croix de Juillenay (XV^e) située sur la place et celle de Gouloux (XVI^e) située elle aussi sur la place.
- le puits de Saint-Léger-sous-Beuvray
- un autre élément, plus original est aussi inscrit: il s'agit de la façade du café du Soleil à Rouvray.

PRENEZ CONTACT AVEC LA D.R.A.C; POUR UN EDIFICE QUI VOUS SEMBLE INTERESSANT IL POURRAIT ETRE INSCRIT OU CLASSÉ

Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) qui remplace la zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP)

Elle constitue un outil de protection très efficace en permettant en effet à la commune:

- d'identifier, sur l'ensemble de son territoire, ce qui constitue son patrimoine et son paysage (monuments, ensembles bâtis, espace public, petits édifices ruraux, vestiges archéologiques, sites et paysages...)
- de définir un projet global de protection et de mise en valeur.

L'AVAP (comme la ZPPAUP qu'elle remplace) apporte un cadre réglementaire pour la protection et la mise en valeur du patrimoine architectural, urbain et paysager. Sa création suspend sur son périmètre les effets des règles sur les abords des monuments historiques et des sites inscrits, en se substituant à elles par la création d'un règlement adapté. Elle vient compléter les outils réglementaires de planification et de gestion des espaces de droit commun (carte communale et PLU), et elle s'impose au PLU.

Sites protégés ou inscrits

N'oubliez pas aussi de vérifier si votre patrimoine est dans le périmètre d'un site classé ou inscrit

Certaines servitudes en découlent. Consultez la D.R.E.A.L. de votre région.



Croix du XV^e s. à Juillenay



Puits à Saint-Léger-sous-Beuvray



Café du Soleil à Rouvray

• Classification non juridique

Patrimoine rural non protégé (PRNP):

il s'agit d'une reconnaissance du patrimoine plus discret ou non protégé par les mesures décrites précédemment. C'est de fait le cas de la plupart des édifices ruraux. Le PRNP ne correspond pas à un règlement mais à une ligne budgétaire spécialement créée en 1981 sur l'initiative du sénat et aujourd'hui gérée par les conseils généraux. Le conseil Régional peut aussi aider au financement.

Les églises non protégées au titre des monuments historiques, édifices essentiels de votre commune, sont intégrées dans les PRNP.

Le Label de la Fondation du Patrimoine : seuls sont concernés les bâtiments non protégé au titre des Monuments Historiques et appartenant à des particuliers imposables sur le revenu, des collectivités locales ou d'associations. Le label permet une déduction fiscale et donne droit à une subvention.

d- Autres patrimoines

Libre à vous de sauvegarder et de mettre en valeur des éléments que vous jugez révélateurs de la mémoire de votre commune ou de votre territoire (voir ci-avant, inscription dans un document d'urbanisme). Ces éléments peuvent être aussi du domaine de l'environnement naturel ou construit (place publique, façade...), des savoir-faire locaux ou même assez récents.

Signalons ici le travail du service de l'Inventaire (Service Régional Patrimoine et Inventaire, du Conseil Régional depuis 2004) qui depuis 1985 a entrepris l'inventaire du patrimoine présent sur l'ensemble du territoire national.

Le service de l'inventaire de Bourgogne a recensé le patrimoine de nombreux cantons du Parc du Morvan. Ce travail est consultable par tous sur les bases nationales du ministère : Mérimée pour l'architecture et Palissy pour le mobilier (<http://www.culture.gouv.fr/culture/inventaire/patrimoine/>).

Ne pas oublier que « l'héritage de nos pères » est à léguer à nos enfants et que nous construisons aussi le patrimoine de demain.

Notre champ d'action ne couvrira ici qu'une partie de cette notion générale puisque nous ne prendrons en compte que le patrimoine rural non protégé, principalement bâti (édifices et édicules ruraux). Bien qu'il ne faille pas oublier le **patrimoine naturel** et ses constituantes: rus, rivières, cascades, étangs, arbres remarquables, anciennes haies plessées, site panoramique, vallée... (plus de 70 sites sont déjà classés ou inscrits en Morvan) et le **patrimoine immatériel** : parler, savoir-faire, traditions, croyances, coutumes, musiques, contes, danses, gastronomie...



Croix avec les marches à Saint-Prix



Pigeonnier à Domecy-sur-Cure



Puits

Quelques constats sur le patrimoine rural

- une architecture rurale / vernaculaire / souvent pragmatique,
- une architecture sans architecte, une architecture populaire,
- l'utilisation principalement de matériaux locaux,
- une construction à usage fonctionnel et quotidien, souvent communautaire et accessible au plus grand nombre,
- un lieu de rencontre et d'échange car bon nombre de ces petits édifices entretenaient le lien social entre les habitants.



Stèle de Pierre-Écrite (Alligny)



Banc de scie à Chalaux



Pompe à essence des années 70 à Lormes



Girouette surmontant l'arbre de la liberté à Anost (Bussy). Disparue



Tête de cheval en ferronnerie à Vézelay



Abreuvoir à Bierre-lès-Semur



Pont à Alligny-en-Morvan

Haie plessée



Digue à l'étang de Cherières (Lormes)



Barrière en bois et bornes de granit à Marigny-l'Église (le Mont)



Bascule à Lormes



Façade de poste à Chissey

2- Richesse et diversité du patrimoine du Morvan

Pour Henri Vincenot, ces petits édifices sont « les témoins de la civilisation lente »

Le patrimoine rural reflète une certaine facette de notre Histoire et de nos activités. Il raconte mieux la vie quotidienne de la population d'hier que les châteaux ou les abbayes.

Comme beaucoup de régions françaises, c'est l'ensemble des caractères récurrents observés, qui crée la spécificité locale.

a- Observations sur le patrimoine du Morvan

- Sa **quantité** en fait un élément indissociable du paysage (en moyenne, on pourrait trouver plus de 150 éléments disséminés sur chaque commune et ses hameaux) et il faut aussi souligner la **diversité** de ce patrimoine (voir liste ci après)
- Il est le **reflet de l'histoire locale**, des activités quotidiennes et des évolutions socio-économiques
- La **typologie est peut être différente selon des zones** influencées par les villes portes, (anciennes villes de grandes foires entre le Morvan et les « bas pays ») et les voies de circulation, mais aussi l'Histoire et les différentes formes de propriétés, selon les vallées ou même les cantons... Si on prend l'exemple des puits, on trouve de multiples formes suivant les zones : puits à margelle carrée, circulaire, superstructure en fer, en bois...
- Cependant, la nature des édifices du petit patrimoine morvandiau n'est **ni particulièrement originale, ni unique** en France. Car, dans des conditions démographiques, sociales et techniques semblables, il faut répondre à des besoins comparables avec les moyens locaux.
- Le patrimoine rural est construit avec les **matériaux locaux** (fabrication locale de briques, tuiles / extraction locale de granite et arène, calcaire et chaux, le bois...)
- Technique / savoir-faire vernaculaire : ces édifices sont construits ou assemblés selon des **techniques locales** (comme pour les abreuvoirs, les travaux à ferrer, les croix...)
- Pour finir, on peut dire qu'il est **simple, pratique, utilitaire** (comme son architecture rurale).



Haie plessée

b- Un patrimoine étroitement lié au contexte et à l'histoire

• L'aspect naturel

Les principales ressources naturelles du Morvan dans le domaine qui nous intéresse sont :

- **l'eau** omniprésente sur l'ensemble du territoire,



- **les ressources géologiques** (granite et calcaire aux marges, arène et chaux),

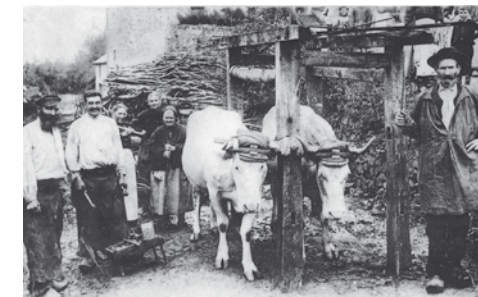


- **les ressources forestières et agricoles** qui fournissaient les matériaux nécessaires à la construction (chêne, châtaigner, seigle...).



• L'aspect ethno-historique

Si la plupart des petits édifices encore visibles, a été construit durant le 19^e siècle et la 1^{re} moitié du 20^e siècle, il faut prendre en considération le déroulement et les étapes marquantes de l'histoire du Morvan (au stade des connaissances actuelles).



Personnages autour d'un travail à ferrer



"Jeunes" d'autrefois



Essays de voir au travers d'un déroulé succinct, les influences de l'Histoire sur le patrimoine rural bâti...

De la riche période gauloise et gallo-romaine pour le Morvan avec la position importante des Eduens, Bibracte puis Autun, il ne nous reste principalement (hormis des ruines ou sites connues, ou encore enfouis), que le tracé de nombreuses voies antiques et des sites d'anciens sanctuaires.

Des **sanctuaires** ont été christianisés, les pratiques religieuses adaptées pour nous parvenir aujourd'hui sous l'aspect de diverses chapelles ou sources cultuelles. Elles furent l'objet de pèlerinages, de dévotion, de rites thérapeutiques variés, de rites de fécondité mais aussi de légendes.

De l'important réseau de voies gallo-romaines reconnues ou supposées, qui furent utilisées très longtemps et appelées jusqu'au 18e les « chemins ferrés » à cause du bruit produit par les roues de charrettes sur les pavés, il subsiste plusieurs routes actuelles qui ont conservé le tracé ancien.



Porte de la ville à Autun

Une longue période (encore peu étudiée) de désertification, dépopulation a facilité la reprise du couvert forestier entre l'antiquité et les temps féodaux qui s'épanouissent vers l'an mil. Vers le 11^e siècle qui voit le système féodal s'installer alors que commence l'extension démographique et économique **le Morvan va attirer de nouvelles populations**. A partir des marges, **les seigneurs laïcs et ecclésiastiques font défricher**, petit à petit le massif par des serfs. En sus des tenures à proximité de châteaux forts ou maisons fortes, des villages se créèrent, avec leurs églises dont bon nombre sont bâties à cette époque, mais souvent remaniées au fil des siècles surtout au 19^{ème}. La fin du 15^e siècle, après les reconstructions, défrichements et repopulations dues aux différentes guerres et épidémies, marqua le Morvan par l'implantation de son habitat dispersé. **Beaucoup de hameaux actuels sont d'an-**



Femmes devant la ferme

ciennes petites clairières agricoles défrichées surtout sur les replats, à mi-pente. Dans la forêt, le seigneur local confiait à une famille souvent du centre ou de l'Est de la France, une terre à cultiver après défrichage et lui accordait des droits d'usages et de protection en contrepartie de taches annuelles et de parts sur les récoltes. Le lieu prenait fréquemment le nom de la famille (l'huis Bonin, mezauguichard...) et s'agrandissait au fil des siècles d'autres habitations pour devenir le hameau actuel.



Fontaine St-Marc à Dun-les-Places

Un chevelu de chemins se tissa entre les multitudes de hameaux, villages et petites villes en développement dont un grand nombre perdurent aujourd'hui.

Que reste-t-il de cette période, hormis des châteaux églises et abbayes reconnues ? En l'absence d'étude rigoureuse, nous ne pouvons que constater les « traces » parvenues jusqu'à nous : **fondations, nefes, porches** (chapelle romane), **implantations** (hameaux et centre bourg, habitat, sanctuaire et pèlerinage, étang, alimentation d'eau, croix...), **toponymie, tracés de chemins** (ponctués de leurs croix actuelles, chemin de Compostelle) et une partie de **l'organisation de l'espace dit le finage** (hameau / ouche / champs cultivés en permanence/ chaintres dans les terres vagues /bois avec droits d'usages)

A partir du milieu du 16^e siècle, le flottage du bois « à bûches perdues » fut la grande « industrie » du Morvan durant presque 3 siècles, diminuant du même coup les défrichements pour créer des clairières agricoles, par la valeur économique prise par le bois. Les droits d'usages dans la forêt sont également limités pour la population. Cette « industrie » très organisée, à l'instigation de la grande noblesse ayant des châteaux en Morvan et des marchands, ne toucha que les forêts du bassin versant de la Seine afin de chauffer Paris. De l'automne au printemps, le Morvan résonnait des bruits produits par les nombreux habitants mobilisés pour différentes tâches selon les mois ou saisons : le bucheronnage pour la moulée (bûches d'1,14 m), l'achat des bois, l'empilage à la corde, le martelage, le charroi jusqu'aux ruisseaux et l'empilage sur les centaines de petits ports de flottage,, les lâchages synchronisés et répétés des étangs, le jetage, la surveillance des bûches flottantes par les « poules d'eau », le tricage ...



Flottage du bois en Morvan



Enfants sur un pont de l'Yonne

Après le petit flot sur l'Yonne supérieure et ses affluents en novembre, le grand flot sur la Cure et l'Yonne (et leurs affluents) en mars amenait toutes les bûches jusqu'à Clamecy ou Vermenton. Toutes les bûches, tirées sur les berges, étaient triées par propriétaires avant de construire des « trains de bûches » flottant jusqu'à Paris

De cette importante activité économique, il reste **la mémoire d'emplacement de ports de flottage, des sites reconnus** (comme le saut du Gouloux), **de nombreux étangs avec leurs digues et bondes, des biefs de moulins, des ponts qui ont résistés aux flots répétés de bûches**.

Les 17^e et 18^e très peu étudiés en Morvan, ont légué principalement quelques **fours banaux** (avant que la Révolution autorise les fours privés), des **croix**, des **chapelles** suscitant ou non des pèlerinages, quelques **fabriques artisanales** (tuileries- faïenceries...), certains **moulins** ...



Femme à côté d'une croix



Le Saut de Gouloux

La première moitié du 19^e siècle fut marquée, par un essor démographique important, accru par l'arrivée des « petits Paris », qui entraîna des migrations saisonnières et temporaires avant les migrations définitives. Fin 19^e et début 20^e le recul de la forêt et le changement des grands propriétaires forestiers suivent le déclin du flottage et le développement de l'agriculture et de l'élevage. C'est la « micro propriété » qui a modelé le paysage de bocages aux nombreuses parcelles et l'architecture rurale, achevant de lui donner fin 19^e les caractères que nous lui connaissons aujourd'hui. La construction ou modernisation des transports (routes, Tacots) développa les échanges économiques et l'exportation, en plus des traditionnelles foires en Morvan surtout celles des villes portes.



Sciage du bois



Femmes à la foire



Abreuvoir devant une ferme



Champ de foire à Rouvray



Boucherie à Moulins-Engilbert



Gare du tacot

La 3^{ème} République nous légua de très belles écoles et mairies

Toutes ces modifications et évolutions enrichissent le Morvan de nombreuses petites constructions ou édifices de la vie quotidienne (lavoirs, glacières, ponts, puits, chapelles, croix, fours ...) et autres éléments ou équipements pour diverses activités (murets de champs, abreuvoirs, moulins à grains, à huile de navette, à tan, places de foire,

ateliers d'artisans, façades et devantures de commerce, pierres des morts, carrières ...) qui confirment une vie intense et des échanges permanents. Il faut noter que les différentes et anciennes zones d'échanges entre le Morvan et les « bas pays » (Avallonnais, Auxois, Autunois, Bazois-Corbiogeois) ainsi que d'autres éléments historiques, influèrent sur certaines typologies de petits patrimoines du massif (lavoirs, puits...). Si le massif semble unitaire au premier regard, différentes études pluridisciplinaires révèlent sa mosaïque de petits « pays » (parlers, architectures, occupations du sol, propriétés foncières, unités paysagères, géologie ...)



Homme ferrant les bœufs



Lavoir à Lormes (la Vallée)

Au fil du temps, les pratiques culturelles et rites de diverses croyances ou superstitions ont laissé leurs empreintes en Morvan à travers des petits patrimoines (sans parler du patrimoine immatériel : coutumes, prières, soins, légendes, lieux de dévotion ou de pèlerinage ...) comme les croix, chapelles et sites antiques, fontaines de dévotion, pierres de légende.



Bénédictio de la croix St-Gervais à Brassy

Les guerres, mais surtout leurs morts, nous sont rappelées par les monuments aux morts. La jeunesse fauchée des villages en 14-18, ceux de 39-45, de l'Indochine et de l'Algérie. Les forêts morvandelles cachèrent de nombreux maquis, soutenus par la population, qui occupèrent une place importante dans les combats contre les nazis. Les stèles des différents maquis et les villages martyrs du Morvan rappellent cette période.



Rassemblement autour du monument aux morts à Anost

Le 20^e siècle n'est pas à oublier, même s'il nous semble trop proche ou actuel. On est passé d'une économie assez autarcique surtout agricole, dans les années 50-60, à une économie de marché basée exclusivement sur l'élevage naisseur et la forêt. Le Morvan de l'après guerre jusqu'à nos jours évolue selon les contraintes économiques et démographiques. L'élevage extensif, la culture du bois, surtout le résineux, et le tourisme sont les principales activités économiques d'aujourd'hui. De nouveaux arrivants « avec leur culture et leur regard », participent à la vie en Morvan et ponctuellement modifient le vieillissement de la population.



Foire de Saulieu



Banc de scie

La grande qualité paysagère du Morvan d'aujourd'hui est un équilibre fragile de ses principaux composants : les forêts – le bocage à mailles serrée – l'eau et le bâti, dont le petit patrimoine.

Sans pouvoir anticiper sur le patrimoine rural de demain, on peut cependant dire que le Morvan a toujours été, reste et restera une terre « d'échanges et de migrations »

Liste générale de divers patrimoines ruraux observés en Morvan

Nous vous présentons ici une liste non exhaustive des éléments du patrimoine rural morvandiau.

- Pont /gué / passerelle
- digue remarquable
- ancien port de flottage du bois
- écluse en bois
- barrage à aiguille, à pelles
- bief de moulin
- étang de rouissage
- croix de chemin
- croix de mission
- croix de jubilé
- calvaire
- statue (Vierge...)
- pierre des morts
- source cultuelle, fontaine de dévotion
- chapelle / oratoire
- pierre de légende
- mégalithe
- chapelle mortuaire
- monument aux morts
- éléments de cimetière (croix, édicule, ferronnerie)
- entrée de champ
- muret de pierre
- haies « plessées »
- alignement d'arbres
- verger
- parcellaire bocager
- arbre remarquable
- grotte, abri sous roche
- bornes antiques et royales
- halle et marché couvert
- place, champ de foire
- ancien abattoir ,tuerie
- atelier d'artisan
- banc de scie
- moulins à grains, à huile, à tan..
- four banal
- pressoir
- lavoir
- abreuvoir
- fontaine
- puits, pompe à eau
- citerne
- glacière
- pigeonnier, colombier
- pêcherie ,vivier
- toit à porcs
- bascule municipale
- travail à ferrer
- séchoir (à chanvre...)
- bains douches
- bistrot ancien
- ancienne devanture de commerce
- façade poste, mairie, école...
- éléments en ferronnerie (balcon, portail...)
- girouette et coq de clocher
- cadran solaire, méridienne
- terrain de jeu de quille
- cabane de cantonnier
- cabane de charbonnier (traces)
- cabane de vigneron
- ouvrages en pierres sèches
- carrière (granite, arène...)
- tuilerie, briqueterie...
- industrie, fabrique
- four à chaux
- gare du tacot et ses ponts, voies, abris...
- télégraphe de Chappe
- ruine ou vestige antique(gallo-romaine), moyenâgeux (château, motte féodale), autres témoignages...
- jardins et tous les éléments qui les agrémentent (végétales, minérales, aquatiques, bâtis...)
- éléments de la deuxième moitié du XX^e :
pompe à essence , garage , éolienne, enseigne, salle de cinéma ou spectacle, commerce , publicité etc....
- éléments militaires (guerre1870, 14-18, 39-45) : maquis, camps de prisonniers...

Les églises de village ou bourg sont classées dans le patrimoine rural même si nous ne les avons pas citées dans cet ouvrage à cause de l'importance de ces édifices.

Quatre thèmes dominants :

Pour simplifier le travail des élus et autres décideurs, ces 4 thèmes, très lisibles, peuvent regrouper une grande partie des éléments de cette liste. Ces thèmes sont également révélateurs de dominantes morvandelles sur le plan historique, économique et sociologique. De plus, beaucoup d'éléments de ce patrimoine rural sont implantés sur le domaine public. Pour ceux situés sur le domaine privé, la plupart sont visibles du domaine public.



Autour de l'eau

• Le constat actuel

Sur l'ensemble du territoire, le patrimoine rural est encore en assez bon état, les ruines assez rares. Mais les dégradations sont fréquentes ou certaines restaurations sont maladroites. Malgré ce constat modéré, nous ne devons pas relâcher nos efforts, notamment en ce qui concerne son recensement, la qualité des restaurations et la mise en valeur de l'édifice. Ce dernier point ne doit pas être non plus négligé.

Que faire de ce patrimoine?

- on est passé d'une époque où le patrimoine avait une fonction quotidienne et faisait partie de la vie des habitants à une époque où on ne le perçoit plus réellement.
- constat actuel : le patrimoine rural n'a plus aucune utilité fonctionnelle. Nous devons donc lui redonner une place au sein du village et pourquoi pas une nouvelle destination un nouveau sens.
- le patrimoine rural : atout ou contrainte ? C'était peut-être une contrainte hier mais c'est aujourd'hui un atout s'il est remis en valeur.



Autour de la forêt, de l'agriculture et de l'artisanat



Autour des croyances et pratiques religieuses

Des édifices inutiles aujourd'hui, pourquoi?

- la fin de la vie communautaire : nous sommes entré dans une ère d'individualisme,
- l'introduction du modernisme dans: la vie quotidienne (la machine à laver a remplacé les longues heures aux lavoirs - et le robinet, les fontaines)
- le travail (le machinisme agricole),
- le dépeuplement des campagnes : mais de nouveaux besoins se créent dans le cadre de vie.



Autour de l'organisation de l'espace

3-Dessine moi le patrimoine morvandiau Explications sur quelques éléments du patrimoine rural

Autour de l'eau

Sur le massif granitique du Morvan avec son réseau hydrographique très dense en surface et à faible profondeur (sans nappe phréatique comme en terrain calcaire) la ressource en eau ainsi que son accès n'ont jamais été un grand problème. L'implantation du bâti avec l'indispensable puits (une maison = un puits pour une bonne partie du Morvan) pouvait se faire presque partout, ce qui favorisa, entre autre le développement de l'habitat dispersé en hameaux. Ce réseau très riche (rus, ruisseaux, rivières), ainsi qu'un nombre important d'étangs (dès le moyen âge pour la pêche), permirent pendant plus de 3 siècles le flottage du bois mais aussi la construction de nombreux moulins. Rappelons que les plus grands lacs, hormis les Settons, furent bâtis entre les années 30 et 60, principalement pour réguler les crues et l'étiage de la Seine (14% de l'eau de la Seine coulant sous les ponts de Paris provient du Morvan)

Lavoirs



Présents dans chaque hameau, village, on les retrouve encore fréquemment, alimentés par une source ou un ruisseau.

Si les premiers bâtiments réservés au lavage, apparurent à la fin du 18e, ce n'est qu'en 1851 que l'assemblée législative de la 3eme République vota

les crédits pour équiper villes et villages de lavoirs publics. Construits abondamment au 19e siècle, ils reflètent une volonté de politique hygiéniste (le choléra, la variole, la typhoïde sont les fléaux des siècles passés). Les femmes venaient, à l'abri des intempéries, y laver le linge. Aujourd'hui silencieux et parfois abandonnés, il faut s'imaginer les lavoirs de jadis comme des lieux de sociabilité et d'échange de nouvelles, avec leurs foisonnements sonores : clapotis de l'eau, claquements des battoirs, rires et chuchotements... Mais ceci ne doit pas faire oublier la pénibilité de ces tâches. S'ils sont d'une taille modeste, leur structure est très variée : bassin à ciel ouvert, clos ou non par un muret, couvert par un deux ou trois toits selon le plan au sol du bâti parfois avec un toit à quatre pans sur les terrains calcaires, avec une façade ouverte, fermée par trois ou quatre murs avec une porte d'entrée et des niches intérieures, lavoir à compluvium...

Les « pierres à laver » sont majoritairement en pierre locale (parfois refaites en béton).

Principalement en granite recouvert d'ardoises, sauf dans les marges (calcaire et tuiles) les lavoirs se situent indifféremment au centre ou en limite du bourg, du hameau, quelques fois isolés sur un ruisseau.

Ils sont fréquemment associés à un abreuvoir, une fontaine simple (captage rudimentaire d'une source)

Fontaines

Avant que le modernisme vienne jusque dans les campagnes, l'approvisionnement en eau était un véritable enjeu vital. En Morvan central, cela n'a jamais été un souci pour les populations. C'est pourquoi le rôle primordial des fontaines comme « point d'eau communautaire » du village ou du hameau est moins important que dans d'autres régions. Leur utilité public était moindre, grâce à l'implantation très aisée dans l'espace privé, de puits devant presque chaque maison ou ferme... Les fontaines reçoivent et distribuent encore l'eau salvatrice aux gens de passage dans le village. La fontaine de village (centre bourg) est plus travaillée (pierre taillée et métal). Celle du hameau ou celle plus isolée devient un petit édifice dit fontaine bâtie d'où l'eau jaillit d'un tuyau en métal ou d'un captage dans divers bassins en pierre. Certaines fontaines sont dites intégrées c'est à dire aménagées dans un talus ou une pente.



Puits

La plupart des fermes ou maisons de bourg possédaient leur puits. Beaucoup sont visibles encore aujourd'hui, ce qui représente un nombre considérable à travers tout le Morvan, surtout dans l'espace privé. De plus, la typologie de ces puits est très riche et intéressante.

Une première approche (principalement pour la partie granitique du Morvan) permet d'en constater les principales variantes.

Le soubassement de plan circulaire ou carré, est fréquemment en moellons (enduit ou jointoyé à pierre vue) parfois en pierres taillées (granite ou calcaire). Il est surmonté par une margelle monolithique ou en pierres de taille appareillées en arc de cercle ou alors en moellons.

La superstructure est en bois ou en fer forgé (surtout au 19e) ou en pierre de taille (plus dans les marges du massif granitique) supportant un rouleau ou une poulie. Elle est souvent protégée par une couverture en bâtière (petite toiture) symétrique ou asymétrique de matériaux divers : zinc, planches, essaunes (tuiles de bois), ardoises, tuiles. On trouve ponctuellement des puits avec une couverture plus imposante, conique ou à 2- 4 -6 pans.

En plus de ces différentes architectures de « puits à margelle avec superstructure », on observe de nombreux « puits fermés ». De formes, plans et tailles variés, ils sont ou fermés par une petite porte ou une grille, ou à façade ouverte, pour abriter un rouleau ou une poulie. L'édicule est, soit maçonné plus rarement en planches) selon un plan carré, circulaire, rectangulaire coiffé d'une voûte, d'une dalle ou d'un toit en tuile, ardoise

ou bois, soit juste appareillé de belles pierres taillées pour la dalle, les 2 jambages et la face arrière (la façade avant étant complètement ouverte). Ce dernier type se rencontre surtout en limite de village et à l'écart, le long de chemins.

Certains puits se trouvent également encastrés dans une façade de maison ou intégrés dans le muret d'une ferme, accessible depuis l'espace public et privé.

Du puits au seuil posé sur la « pierre d'évier » intégrée dans la maçonnerie de façade d'habitation, puis la pompe à eau, et enfin le robinet d'eau courante sur cette même pierre d'évier pour terminer à l'évier moderne, l'évolution de cet élément du patrimoine dans nos paysages quotidiens, nous rappelle l'enjeu et l'importance de cette ressource ainsi que son accès pour tous.

Abreuvoirs

Bassin creusé dans un bloc monolithe allongé en granite, l'abreuvoir sert avant tout à étancher la soif des bêtes. On le rencontre dans les fermes principalement mais aussi dans les villages et hameaux sur l'espace communal. Il est parfois associé à une fontaine, une pompe à eau, un lavoir.

Le bloc était creusé pendant l'hiver sur un lit de sable afin qu'il ne se fissure pas. De même on remplissait l'intérieur de sable ou arène au fur et à mesure de l'évidement ; Un trou percé bas sur un des côtés permettait de le vider.

Ces masses silencieuses, fruits d'un dur labeur, semblent imposer le respect et notre attention.



Ponts



Du ponceau à une seule arche qui enjambe un ruisseau, au pont à trois arches ou plus qui franchit une rivière les ponts morvandiaux, très nombreux, offrent une grande diversité de structures (profil des arches et parapets, section des piles...) et de matériaux (granit, matériaux importés

et calcaire des marges). Sur le versant de la Seine, les piles des ponts devaient résister au flottage du bois. Tous ces ouvrages participent à l'organisation de l'espace et ses délimitations avec les ruisseaux qu'ils aident à passer, quand ce n'étaient pas des gués ou passerelles en bois puis en fer ou des dalles de pierre. La majorité des ponts du Morvan furent bâtis vers le milieu du XIXe siècle.

Autour des croyances



Croix

Croix de chemin (ou de carrefour), croix de mission, croix commémorative, croix votive, mais également calvaire et croix de cimetière, elles sont le symbole chrétien par excellence. On les trouve en abondance en bordure des routes et chemins, dans les bourgs et hameaux du Morvan. Les croix furent érigées à des époques différentes et ont rempli des fonctions très diverses :

- la christianisation des populations, surtout dans les régions où le paganisme et les superstitions restèrent longtemps vivaces

(croix de mission) ; jusqu'en 1940, des « missionnaires » parcoururent le Morvan. Les premiers dès le moyen âge

- lieu de commémoration d'un événement (comme des croix de jubilé)
 - lieu d'une anecdote locale (petite croix de chemin en bois)
 - balisage des routes, chemins et marquage des carrefours, héritée d'une tradition païenne développée surtout au moyen âge, comme une demande de protections (croix de chemin, de carrefour)
 - délimitation des propriétés laïques ou religieuses.
- lieux de perception ou de péage, de justice, de protection
- les calvaires sont très peu nombreux en Morvan.
 - les croix de cimetière représentent une richesse patrimoniale à intégrer dans les recensements.

Plantées à même le sol ou sur un socle en pierre (granit, calcaire) elles sont en bois, pierre, fer forgé ou fonte (quelque fois en béton), très simples ou ouvragées, de facture locale ou extérieure (comme celle en fonte).

Leur diversité est très importante : de la simple croix en bois assemblée par le charbonnier ou le menuisier local avec une petite niche pour y déposer une statuette de la vierge et plantées dans la terre, en passant par une remarquable croix en granit taillée par un compagnon du XVIII^{ème} sur son socle en pierre ouvragé, jusqu'à celle en fer forgé fixée dans un bloc de granite ou celle en fonte moulée du Creusot.

Il n'est pas rare aujourd'hui de remarquer que certaines d'entre elles sont encore fleuries.

Pierres des morts

On appelle ainsi ces grandes dalles de pierre rectangulaire sur lesquelles les porteurs pouvaient déposer le cercueil ou plus anciennement, le brancard portant le corps du défunt recouvert d'un drap. Ils pouvaient se reposer sur des trajets difficiles depuis la maison du défunt à l'église puis au cimetière ou attendre l'arrivée des familles et amis devant l'église. On les trouve en façade de l'église, au bord de chemins pour les hameaux et cimetières les plus éloignés, accolés ou non d'une croix.

L'arrivée des corbillards fit perdre leur raison d'être à ces pierres ou tables des morts, pierres d'attente ou de repos, pierres de trépassés, bancs des morts...

Elles sont de plus en plus rares, et on en compte moins d'une quinzaine en Morvan.



Chapelles/oratoires



L'oratoire se distingue de la chapelle par le fait qu'il n'a pas d'autel consacré.

Région christianisée tardivement, les cultes païens et diverses superstitions subsistèrent néanmoins encore longtemps en Morvan.

L'Église n'éradiqua pas totalement ces cultes non chrétiens mais les récupéra en plaçant ses propres symboles auprès de ces sites de dévotion païenne. Beaucoup de chapelles sont le fruit de cette christianisation, et on

peut retrouver à proximité d'une chapelle, la trace d'un culte païen, perpétué par des pèlerinages et rites thérapeutiques.

Si de nombreuses chapelles marquent le lieu d'une tradition éduenne, puis gallo-romaine, puis chrétienne, bon nombre sont aussi dépendant d'un château ou des chapelles dites commémoratives.

Sources cultuelles - fontaines de dévotion

Elles se trouvent très souvent près de chapelles citées ci-avant.

Les sources sont nombreuses dans le Morvan, et l'eau, nécessaire à la vie, fut l'objet d'un culte tout comme le furent le soleil ou le feu dans certaines civilisations. Beaucoup de pratiques religieuses dès l'époque gauloise, mais aussi des rites thérapeutiques se rattachèrent à ces sources (comme également à des roches, arbres...). L'Église, lors de la christianisation du territoire, consacra des saints à ces sanctuaires qui devinrent des lieux de pèlerinage.



Concernant ces sites et rites en Morvan, vous pouvez en découvrir le recensement dans l'ouvrage de Lucien Olivier "Des sources aux chapelles", édité par l'Académie du Morvan.

Pierres de légende et mégalithes

Extrêmement nombreuses en Morvan, ces pierres de légende sont le témoignage d'un passé, où légendes et contes étaient largement répandus. Ces énormes rochers que la nature a assemblés ou sculptés sont devenus des lieux légendaires par l'association d'une histoire, fruit de l'imagination des hommes autour d'un site et d'un phénomène naturel. Souvent le nom des pierres est très évocateur : rocher aux loups, fauteuil du diable, roche aux fées, pas de Saint Martin...

Pour les mégalithes, il y en a 3, à ce jour, reconnus en Morvan surtout en bordure ; le menhir de Montigny-St Barthélemy, la Pierre Pointe à Sussey et la Pierre de Montbacon à Dommartin (encore à confirmer). Toutes les autres pierres n'ont pas été érigées ou sculptées par l'homme du néolithique, même si elles ont pu être utilisées, en l'état, pour diverses pratiques.

Ceci n'empêche pas les pierres de légende ou rochers, résultat d'une érosion toute naturelle, d'être des richesses de notre patrimoine, par l'imaginaire qu'elles ont engendré dans la culture et les traditions morvandelles, ainsi que dans son Histoire quotidienne.



Autour du bois, de l'agriculture et de l'artisanat

Halles et marchés, places de foire

Témoignage d'une longue tradition d'échange, les halles désignent l'espace public où se tient un marché ; ce lieu peut être juste couvert ou totalement fermé. Mais le terme « halle » désigne surtout une architecture. Lieu de vie, les halles, marchés couverts étaient aussi et surtout le cœur des échanges et des activités commerçantes du village ou de la ville, reflet de son importance mais aussi économiquement recherché.

Hormis les villes portes, elles sont infimes en Morvan (Lormes, Moulins Engilbert par exemple)

La tradition des marchés perdure encore chaque semaine dans beaucoup de villages et bourgs du massif, comme pour les foires traditionnelles qui rythment l'année. Mais les étalages changent. Par exemple, les volailles et autres produits des fermes se font rares. Peu de femmes d'agriculteurs travaillent de nos jours à la ferme et l'élevage naisseur de charolais ne laisse plus de temps à d'autres activités.

Les places de foire occupent encore une place importante. Beaucoup sont conservées en l'état ou du moins, l'emplacement. D'autres sont intégrées dans l'urbanisme contemporain et il ne subsiste que des éléments comme les anneaux d'attache des bêtes. Ces foires plus ou moins réputées selon les villages ou bourgs, étaient une des rares occasions de sortir du hameau, de la commune ou du canton. C'était un temps fort de sociabilité, d'échanges d'informations régionales, nationales et de rentrée financière, si ce n'était du troc. Elles proposaient aussi « la loué » où journaliers, saisonniers venaient se vendre par métiers.



Mais le Morvan acquis une grande réputation par ses foires à bovins. Les « rouges », les barrées puis les charolaises nées, élevées, dressées en Morvan, pays naisseur étaient très recherchées par les « bas pays » des marges, dit pays d'embouche où elles

y engraisaient vite et bien (au 17e et 18e, les armées recherchaient les chevaux du Morvan). Les sucriers du Nord et de l'Est de la France vinrent aussi acheter les bœufs et louer leurs bouviers pour leurs travaux (la foire de la St Ladre à Autun).

Enfin, certaines foires avec des concours surtout dans la 2e moitié du 19e ; contribuèrent au développement du Morvan agricole par la diffusion de nouvelles techniques, de savoir faire, de matériels « modernes » et de concours d'élevages. Ceci a pu, entre autres, stimuler la sélection et la qualité des mères et taureaux charolais. Ce qui fait encore aujourd'hui, la réputation du Morvan naisseur par la qualité de ses éleveurs et de leurs

bêtes. Les « marchés au cadran » ont remplacé les foires.

Mais cette tradition de foires annuelles est restée encore vivace, comme celle des comices, même si les produits proposés évoluent, elles attirent toujours une foule de gens.

Bascules municipales

Ces petites « maisonnettes » abritaient une ou des balances régulièrement contrôlées par un responsable des poids et mesures municipales. Généralement situé dans le bourg, souvent en proximité du champ de foire, la bascule était utilisée comme outil de pesage des bêtes ou des grains. Elle était aussi appelée « poids public ».

Pays de tradition d'élevage bovin pour le trait et la viande, elle évitait tout litige lors de la vente.



Travaux à ferrer

Assemblages de poutres en bois utilisé avant tout pour le ferrage des bovins, ils se trouvaient généralement près de l'atelier du maréchal ferrant dans les bourgs ou hameaux. Principal moyen de traction pour les travaux agricoles et forestiers du Morvan, l'attelage de vaches ou bœufs devait être ferré régulièrement. L'animal immobilisé par deux sangles et légèrement soulevé par



une poulie à cabestan pouvait ainsi être aisément ferré et soigné sous différentes attitudes. Divers types de travail en bois existent, parfois plus simple ou avec quatre piliers en granit taillé. Ils sont couverts ou non. Témoin d'une activité et d'un savoir-faire local, d'une relation homme animal particulière, il faut absolument restaurer et valoriser ceux, encore assez nombreux, qui subsistent.

Glacières

Principalement dans les parcs, jardins des châteaux et grandes demeures bourgeoises, ces caves-puits artificielles, plus rarement naturels mais alors aménagés, étaient destinées à conserver la glace naturelle de l'hiver pour l'utiliser l'été suivant. Sur le territoire du Parc, on en trouve en plus grand nombre dans le sud du Morvan où se situent plus de grandes propriétés que dans le centre. La glace était jusqu'au 18e siècle un produit de luxe quand la mode de « boire frais » fut lancée.

ateliers d'artisan

Implantés dans tous les villages et hameaux, ils traduisent les nombreuses et diverses activités comme le maréchal ferrant, le forgeron, le charron, le menuisier charpentier, le sabotier, le tailleur d'habit, le tisserand, le cordonnier, ... ;

sans oublier dans une autre rubrique le meunier et son moulin, souvent un peu « à l'écart ». Leur façade, avec porte et baies adaptées à leur spécificité, se différencie aisément des fermes ou maisons de bourg. Le logement pouvait être contigu ou à l'étage selon sa situation en bourg ou hameau.

Comme les lavoirs pour les femmes, ces lieux étaient l'occasion d'échanger les dernières nouvelles, un temps de pose et de convivialité.



Bancs de scie

En Morvan « le banc de scie » se différencie de la scierie par sa taille et son statut. Ce n'est pas une scierie professionnelle, mais un simple banc de sciage appartenant généralement à un agriculteur. On en trouvait beaucoup dans les hameaux ou en limite de villages. Chacun, moyennant accords, venait y débiter ses arbres pour les planches ou poutres d'usages particuliers

Généralement ouvert des 4 cotés, des poteaux supportaient un toit à 2 pans abritant le banc. Le banc en planchettes de bois sur rouleaux en fer permettait de glisser les troncs à débiter par une scie circulaire. Une locomobile alimentée au bois fournissait la force motrice pour entraîner la scie. Déplacée par des bœufs ou vaches, la même locomobile pouvait servir pour le battage.

Ils disparaissent et se détériorent très vite. Les rares encore debout ou s'écroulant doivent être rapidement sauvegarder.

Ils restent le symbole de la forêt paysanne et de l'accès libre aux ressources forestières. Après une très longue période en Morvan de stricts droits d'usages du bois dans les forêts appartenant aux grands propriétaires, les paysans purent acquérir petit à petit des bois pour leurs usages personnels sans être redevable à qui que ce soit.



Fours à chaux

On rencontre ce type d'édifice dans les pays calcaires de bordure. On les utilisait pour pratiquer la calcination des pierres calcaires pour les transformer en chaux pour la construction comme liant au mortier ou pour l'agriculture comme engrais. L'arrivée de la chaux en Morvan, vers la moitié du 19^{ème}, fut importante. Elle permit de construire des bâtiments plus solides, plus grands, plus hauts que, pour la plupart, nous pouvons encore remarquer aujourd'hui. La chaux, en plus de laisser respirer les murs, permet aussi les badigeons : blanc dans l'étable, de couleur pour l'intérieur de l'habitat (bleu, rose, ocre foncée, vert pale...) mais aussi les façades extérieures de la partie habitat et parfois les communs (grange étable) pour les plus nantis. Pour l'agriculture, elle permit sur les terres peu riches du Morvan, de réduire les assolements et jachères longues, d'accroître les rendements et de favoriser la culture du blé au détriment du seigle.

Fours banaux

Lieu de la vie communautaire, l'utilisation du four fut longtemps soumise à une taxe dont l'utilisateur devait s'acquitter à son seigneur. Après la révolution, les fours, devenus rares, devinrent communaux et leur utilisation libre de toute redevance. Les particuliers purent construire leurs propres fours à pain, associé à la cheminée dans les fermes dont les culs de fours peuvent encore s'observer en pignon ou sous un appentis et même pour les fermes plus aisées, dans une cave.

Moulins



L'intense réseau hydrographique, la nécessité de pouvoir moudre à proximité au vu des déplacements assez difficiles dans le massif, justifient entre autres le nombre important de moulins en Morvan. Au 19^{ème} les communes pouvait compter de 3 à 12 moulins : moulins à farine, à huile (de navette), à tan, à foulon, pour les scieries... Il faut prendre en compte les moulins du versant Loire et ceux du versant Seine qui, eux, devaient composer avec les contraintes du flottages du bois.

Ne pouvant développer ici ces éléments importants du patrimoine, nous vous renvoyons au travail de recherche et aux éditions de l'association « Moulins du Morvan ».

Souvent à l'écart et appartenant à des privés, leur silence ne doit pas nous faire oublier leur place dans l'histoire et le paysage.

Autour de l'organisation de l'espace

Bornes

Se présentant sous la forme d'un monolithe taillé et souvent gravé d'une inscription, la borne avait la même fonction que nos bornes kilométriques actuelles : baliser la route et donner des indications aux voyageurs. Certaines sont d'origine antique (borne milliaire), d'autres plus récentes peuvent dater des 17^e ou 18^e siècle. On trouve aussi des bornes d'arpentages qui délimitaient les propriétés.

Clôtures de champs



Le Morvan était et reste un pays de bocage, c'est à dire des champs et des prés enclos de haies principalement. Ces haies étaient « plessées » (rames, arbustes entaillés et pliés) et formaient un entrelacs impénétrable de branches et troncs de charmes, noisetiers.. pour empêcher les

bêtes de se sauver. Ces haies étaient taillées basses ou hautes et fournissaient une partie du bois de chauffage de l'année pour l'agriculteur. En plus d'être des clôtures de parcelles et de fournir du bois de chauffe elles atténuent aussi l'érosion des sols en retenant les eaux de ruissellement, elles servent de brise-vent, d'enclos pour le bétail et d'abris pour la petite faune sauvage. Cependant les éleveurs n'ont plus le temps de les entretenir ni de les refaire. La « ronce artificielle » appelé barbelé et le girobroyeur sont économiquement plus rentable.

Des murets de pierres sèches en granite ou calcaire servent dans certaines zones du Morvan, de clos. Parfois ils sont associés à une haie végétale.

Les barrières de champs ont leurs caractéristiques: généralement constituées de lices horizontales et traverses verticales en bois scié, elles sont encadrées et tenues par deux blocs verticaux en granite.

Aujourd'hui, de très nombreuses « plessies » ont poussé et d'imposants troncs pliés à 90° subsistent ici et là dans les nouvelles haies ou au milieu de barbelés comme de majestueuses sculptures, parfois séculaires. Elles sont une partie intégrante, comme les haies de notre paysage quotidien et du patrimoine

Murets de pierre

Généralement bas autour de l'habitat traditionnel ou de parcelles agricoles, les murets maçonnés ou en pierres sèches marquent l'espace du Morvan sans enfermer le paysage. Cette constatation n'est pas systématique et se différencie selon les zones, les roches (granite ou calcaire) et les époques d'origine. Un muret assez bas en pierres sèches clos certains prés. Un muret bas (environ 1 m) en moellons ou pierres taillées généralement posés au mortier de chaux, jointoyés ou non à « pierre vue » (rappelant les façades) peut séparer l'habitat de la route ou du chemin. Le couronnement varie du glacis à l'arrondie ou chaperon maçonnés jusqu'aux pierres debout (calcaire). Quelques murets sont constitués en pierres levées. Les murs hauts se rencontrent surtout autour des grandes propriétés ou des maisons bourgeoises

Cette richesse, fragile dans le paysage morvandiau, est à conserver, entretenir et à reconstruire dans le même esprit.



De la nécessité de restaurer et valoriser ce patrimoine

Quelques arguments pour vous aider à convaincre de sauvegarder le patrimoine rural

Plus qu'un retour et une nostalgie pour un temps qui n'est plus, la prise en compte du patrimoine démontre la ferme volonté de la commune de regarder vers l'avenir en mettant en valeur ses atouts et de se développer en s'appuyant sur son histoire, ce qui répond à un besoin actuel. Cette argumentation permettra - souhaitons le- de convaincre les rares sceptiques qu'on peut encore rencontrer. Le principal problème étant le financement et la méthodologie

1- Une composante du paysage morvandiau

- Le patrimoine rural est un des éléments forts de notre paysage au même titre que le bocage (haies et prairies), les forêts, l'eau, le granit et le bâti (habitat dispersé, fermes, bâtiments et édifices publics ou remarquables..).

- Par sa quantité, il est un des éléments les plus visibles de notre histoire et il est omniprésent dans tous nos déplacements quotidiens. C'est une partie de l'âme du Morvan.

- Le patrimoine rural est aux communes ce que le patrimoine monumental est au pays : des ambassadeurs de notre culture populaire, de notre mode de vie et de notre histoire quotidienne. Il serait impensable de présenter aux visiteurs la basilique Sainte Madeleine de Vézelay délabrée ou le château de Chastellux en ruine. C'est la même logique, la seule différence réside dans l'échelle d'action, mais la réflexion a priori reste la même.

- C'est donc un devoir et une nécessité de conserver et transmettre ce qui participe de la typicité morvandelle, ce qui façonne les traits d'un paysage et le différencie des autres régions.

- Les petits édifices ruraux confèrent en outre au paysage un caractère pittoresque, c'est ce qui fait son charme.

- Bien sûr les paysages évoluent du fait des activités nouvelles et du bâti nécessaire à leurs fonctionnements. Ceci concerne notamment le patrimoine lié à l'activité agricole, forestière et autour de l'eau

Cette mutation est normale car le monde actuel doit poursuivre son évolution : il ne faut pas tomber dans l'excès d'immobilisme. Néanmoins soyons vigilants pour que tous ces témoins ne disparaissent pas totalement, auquel cas la richesse des paysages morvandiaux ne serait plus tout à fait la même.



Croix dans le paysage



Barrière dans le paysage à Chalaux



Puits à Dun-les-Places



Paysage typique du Morvan

2- Mémoire du village, lien entre les générations et les époques

- Il ne s'agit pas d'avoir une attitude nostalgique et de conserver des symboles d'une époque comme si le temps s'était figé. En effet, la plupart de ces édifices sont les traces d'une civilisation où les tâches pénibles étaient omniprésentes (lavage du linge à la main, activités physiques importantes...). On ne les conserve donc pas pour ce qu'ils représentent réellement mais comme de modestes témoins de la société communautaire d'hier, comme un hommage aux générations précédentes, pour la qualité de leur travail, leur exécution, leur originalité...

- Ces édifices étaient des lieux de sociabilité, d'échange et de chaleur humaine. Il faut ainsi s'imaginer les lavoirs réunissant les femmes ou les travaux à ferrer pour les hommes, comme le lieu d'échange des dernières nouvelles.



Lavoir à impluvium à Saint-Martin-du-Puy



Puits à Aisy-sous-Thil



Travail à ferrer à Alligny-en-Morvan

3- Connaissance des techniques de construction traditionnelle

- On conserve aussi ces constructions pour leur qualité architecturale et leur esthétique.

- Elles sont la signature d'une région, de ses ressources naturelles et humaines..

- Il s'agit également de garder en mémoire des techniques constructives d'autrefois. Restaurer en cherchant bien sûr, à garder le maximum d'authenticité à l'édifice, permet au public, acteur ou observateur, de redécouvrir et comprendre des techniques souvent oubliées mais jamais vides d'enseignement.

- C'est l'occasion de mobiliser des artisans actifs ou bénévoles qui connaissent encore ces techniques anciennes et de sauvegarder ces savoir-faire.



Puits à Dun-les-Places

- Sur le plan sociologique, il matérialise une certaine continuité au niveau collectif et au niveau personnel / familial entre le passé et le présent. Ce passage en douceur en conservant les fils du passé rassure les citoyens que nous sommes. Les éléments du petit patrimoine constituent des points de repère pour la population et en cela, ils sont des éléments structurants de la commune.

Cette continuité permet une appropriation de certains sites par la population jeune du village. Les lavoirs deviennent par exemple leur lieu de rendez-vous.

Nous avons un devoir de conservation du patrimoine pour le transmettre aux générations suivantes

Les châteaux ou les abbayes ne sont pas les seuls à caractériser le patrimoine dans son ensemble. Le petit patrimoine intègre ce patrimoine en révélant peut être mieux la réalité quotidienne des populations.



Chapelle de Montbois

4- Éléments du cadre de vie et de convivialité, comme un « mobilier rural » ?

- Le patrimoine rural est en quelque sorte un mobilier rural au même titre que les arrêts de bus, les panneaux communaux, les bancs. En ville, la commune laisserait-elle son mobilier urbain (banc, abribus, colonne Morice, fontaine de square...) se dégrader ?

«Un lavoir en ruine à l'entrée de mon village, une fontaine non entretenue sur la place et c'est une mauvaise image de ma commune» déclare un maire.

- Le patrimoine doit trouver un **nouvel usage ou une nouvelle signification**, au sein de modes de vie qui changent.

-Des actions doivent être entreprises sur l'ensemble du bâti pour faire de la commune un **cadre harmonieux, attirant et agréable à vivre**. Pour un maire rencontré: « L'aménagement de qualité des abords contribue à la beauté et au charme du site ».

-Tous les jours, nous croisons de nombreux éléments de ce petit patrimoine.

En outre, le patrimoine est souvent resté un **vecteur de convivialité** par le côté rassurant qui en émane : repère historique, lieu de halte, échelle du temps, douce nostalgie mais surtout l'âme ou chaleur qui s'en dégage.

-Le patrimoine rural était pour beaucoup un **lieu de rencontre, un moment à part** dans les tâches quotidiennes (lavoir, travail à ferer, fontaine, pont...). Il peut le rester, même si aujourd'hui les circonstances sont différentes (rencontres autour des loisirs, de manifestations culturelles, de signalétique...)



Fontaine à Tharoiseau



Lavoir avec banc à Saint-Prix-en-Morvan



Façade des halles à Lormes

5- un maillon dans la chaîne du développement durable



Église de Saint-Andeux

Notre expérience du terrain et le dialogue avec les maires ont montré que beaucoup d'entre eux se posent la question suivante: «la prise en compte du patrimoine peut-elle participer à un projet de développement local impulsant dynamique sociale et développement économique?»

Le Parc répond positivement. Oui, à condition que la réflexion autour du patrimoine s'inscrive dans un **projet plus global de valorisation de la commune**.

L'amélioration du cadre de vie passe par une réflexion en amont sur les besoins de la commune, par l'établissement d'un diagnostic : quels sont les points positifs et négatifs de ma commune, comment puis-je faire pour améliorer le quotidien des habitants et attirer des visiteurs ?

Il paraît essentiel d'envisager une démarche générale de réhabilitation et d'embellissement prenant en compte les paysages, les abords des commerces, l'aménagement des places de village, de l'entrée de bourg, des espaces de jeux et de rencontre, l'enfouissement des lignes électriques, la signalétique, le fleurissement...



Bascule sur la place de l'église à Blismes

- S'il ne peut être seul, l'élément qui rendra la commune plus attractive, le patrimoine rural participe néanmoins fortement à cette dynamique. C'est pourquoi on peut dire que **le petit patrimoine se situe bien dans les politiques d'aménagement du territoire**.

- **Un environnement soigné** (couleurs, patrimoines entretenus, façades, fontaines en fonctionnement...) **traduit pour le visiteur le souci de qualité, d'accueil de la municipalité et des habitants**. Ce visiteur pourra être tenté de venir en vacances et peut-être de s'y installer. Ce sont des actions qui demandent patience et participation des habitants, des associations mais les résultats à long terme valent le coup.

- **Restaurer, c'est moderniser**. Par la mise en valeur du petit patrimoine, c'est la volonté d'aménager, de moderniser et d'éviter le vieillissement de la commune. C'est l'un des aspects le plus visible de son développement.

¹ Pour plus d'information, consulter la fiche "cœur de village" sur le site du Conseil Régional : www.cr-bourgogne.fr/guichet/aides/index.asp

6- Qui est concerné par ces actions?

a - Qui va mener les actions ?



Moulin de la Presle à Planchez-en-Morvan

• **La commune** est généralement le maître d'ouvrage pour le patrimoine communal. Elle doit être conseillée, selon les cas, par des personnes compétentes (voir chapitre 6). Les projets peuvent aussi se faire dans le cadre de coopérations intercommunales et permettent à des entités territoriales de travailler ensemble (communauté de communes / pays...).

• **les propriétaires privés** pour le patrimoine situé sur des terrains privés

• **les associations de connaissance, d'animation ou de protection du patrimoine**, assez nombreuses sur l'ensemble du Parc.



Croix au milieu de la place de Marigny-l'Église

La municipalité ou autres structures peuvent inciter les propriétaires privés à restaurer leur patrimoine visible depuis la voie publique : le versement d'une aide financière serait une idée incitative.

b - pour qui ?

• la population du village et de ses hameaux



◀ Champ de foire devant l'église



Ensemble de patrimoines devant la mairie d'Island

C'est aux habitants que s'adressent principalement les restaurations: résidents permanents, ou secondaires, commerçants, artisans...

En effet l'embellissement du cadre de vie améliore le quotidien et la qualité de vie

On constate une évolution de la population depuis 20 ans, liée à l'arrivée de nouveaux habitants qui souhaitent vivre dans des conditions agréables. De village à vocation exclusivement agricole, la région s'est beaucoup développée vers les services et le tourisme.

La frange jeune de la population est particulièrement sensible à la qualité du cadre de vie et n'a pas envie de vivre au milieu de ruines, ni dans un village dont on aurait gommé l'histoire.

• les jeunes et les scolaires

Il faut leur permettre de garder la mémoire du village à travers les éléments du passé en transmettant la mémoire et d'autres modes de vie, d'autres valeurs...

Des actions pédagogiques adaptées aux différentes catégories d'âge peuvent être envisagées avec divers partenaires

La prise de connaissance du milieu dans lequel l'enfant évolue est importante, sous forme ludique, de témoignage vivant...

• les touristes



Randonneurs

L'objectif pour toute commune est d'attirer et de retenir les touristes de passage ou résidents. Or le patrimoine peut inconsciemment être un déclencheur puisqu'il participe à la qualité et à l'esthétique de l'environnement.

Les visiteurs:

- reconnaissent à la région une spécificité paysagère
- gardent une image positive de la commune, de la région et le font savoir
- sont motivés pour mieux connaître la région (le petit patrimoine agrémenté et humanise leur séjour) .

Les visiteurs sont par conséquent tentés de rester plus longtemps sur place ce qui favorise les retombées économiques.

• la commune ou le canton

Pour son économie: un commerçant, un jeune couple, un prestataire touristique, un artisan viendra plus facilement s'installer dans une commune qui soigne sa qualité de vie.

Pour son image : qualité, soin et respect.

Pour conserver la convivialité et le lien social de nos villages et garder une identité à la campagne

Le patrimoine rural était un lieu de rencontre: il faut qu'il le reste, non plus comme lieu de rencontre autour du travail, mais comme repère et lieu de sociabilité.

Sortir de l'individualisme ambiant des villes et utiliser la «corde patrimoniale» comme lien communautaire peut être un atout.



Bascule à Cussy-en-Morvan

Le patrimoine rural est un maillon de la chaîne du développement durable. Sa prise en compte participe de l'effet boule de neige auquel doit être intégré d'autres éléments: façade, luminaire, place de village, aire de jeux, entretien des bâtiments... et d'autres projets communaux.

Derrière l'entretien de ces patrimoines se cachent des enjeux importants et révélateurs pour la commune (cadre de vie, dynamisme, tourisme, mémoire, convivialité, accueil...).

Méthodologie : mode d'emploi

Ou comment recenser le patrimoine rural, hiérarchiser les restaurations et dégager vos priorités.

Les maires hésitent à faire ce travail car il ne paraît pas urgent à leurs yeux ou trop compliqué. Or, c'est une étape primordiale puisqu'elle conditionne toutes les démarches ultérieures de valorisation.

Une phrase revient souvent lorsque l'on interroge les maires sur la nécessité d'un inventaire: «Ça n'est pas la peine car je connais bien ma commune et je sais situer les patrimoines présents.» Or, la connaissance est bien souvent partielle et beaucoup d'éléments restent ignorés.

1- Faire un état des lieux du patrimoine présent sur le territoire de la commune

Il s'agit d'une phase d'identification, de recherche et de repérage mais il ne faut pas être effrayé par le côté scientifique de cette action ; ce travail soutenu par les habitants peu prendre peu de temps.

C'est un travail simple mais méthodique de recensement que nous appellerons repérage.

Vous pouvez déjà consulter le travail du service de l'Inventaire concernant votre commune

Un recensement, un repérage pour quoi faire?

Trois raisons:

- ① avoir une connaissance globale de son patrimoine – public et privé afin de mettre en place des actions de valorisation, par exemple dégager des thèmes à mettre en valeur ou des éléments à restaurer.
- ② dégager les éléments dominants de votre territoire
- ③ sensibiliser les populations concernées à l'importance et la diversité de leur patrimoine.

Sachez que ce genre de recensement ne se fait qu'une fois tous les 30, 50 ans et peut-être même n'a-t-il jamais été réalisé sur votre commune.



Anneau sur contrefort de l'église à Marigny-l'Église



Atelier d'artisan à Mazignien



Croix-autel à Marigny-l'Église



Cimetière



Ancienne voie romaine à St-Martin-du-Puy



Banc de scie vers Glux



Pont près du lavoir à Saint-Martin-du-Puy

Cette phase est peut-être l'occasion pour vous de faire un recensement complet de tous vos petits patrimoines même les plus singuliers, appartenant au patrimoine naturel, artisanal, industriel...

1

Ingrédients/outils indispensables

• **Fiches patrimoine** : simples et rapides, elles donneront des informations complètes sur vos édifices. Elles sont en quelque sorte la fiche d'identité de chaque édifice (voir fiche ci après)

Logiquement, vous devriez en remplir une par édifice mais si vous n'avez pas le temps, remplissez au moins une fiche pour les édifices les plus importants.

Et / Ou

• **Tableaux de repérage par hameau** : il s'agit d'un tableau de renseignements minimum de vos petits édifices ou édicules. Remplissez en une par hameau et une ou plus pour le bourg. Elles vous donneront une bonne vision des petits patrimoines dispersés sur votre commune et vous fourniront les informations minimales concernant vos édicules et leur restauration future (voir fiche jointe)

• **Dossier cartographique pour le repérage sur le terrain** : il est constitué de cartes agrandies du centre bourg et de tous les hameaux.

A partir d'une carte IGN ou d'état major au 1/25000e photocopiez et agrandissez 4 fois à 150% sur un format A4. Vous y situerez directement tous les petits édicules et autre patrimoine à l'aide d'un sigle(lv) ou du nom(lavoir) que vous avez recensé sur place dans chaque hameau et bourg.

Et / Ou

• **Carte grand format de la commune** : il s'agit, par un assemblage, d'une carte générale agrandie de la commune qui vous servira à la fin du recensement pour vous donner une vision globale et pour définir vos priorités et planning de restauration. A partir d'une carte IGN ou d'état major au 1/25000e photocopiez et agrandissez au minimum 4 fois à 150% sur un format A3 puis assemblez l'ensemble. Sur cette grande carte assemblée de l'ensemble de votre commune vous aurez reporté tous les patrimoines repérés. Ce document de synthèse pourra toujours être complété par la suite.

• **Appareil photo et un mètre**

REMARQUES : Le Morvan compte de très nombreux puits surtout dans le domaine privé. Nous vous conseillons pour ne pas surcharger vos cartes de les répertorier à part, si nécessaire.

2

Préparation

• **Recherchez des documents sur le projet** :

un recensement a-t-il déjà été mené précédemment, même partiellement ? Consultez le service régional de l'Inventaire(base Mérimée), la base de donnée patrimoine du Parc naturel régional du Morvan, les archives départementales, les associations locales....

: des visuels anciens, cartes, et autres documents sont-ils disponibles ? Consultez des habitants et leurs cartes postales, le cadastre napoléonien à la mairie.....

• **Listez très largement les différents éléments du patrimoine à repérer** sur votre commune en vous référant à la liste pré-citée (puits, digue, travail à fer, ancienne plessie, croix, pierre de légende...).

Et pourquoi pas, intégrez d'autres éléments naturels ou autres que vous ayez repérés.

Préparez, si vous le souhaitez, une liste de sigles selon les éléments que vous avez choisis (afin de les reporter directement sur votre carte quand vous serez dans les hameaux).

NB : Vous pouvez éventuellement dresser une **première liste des édifices que vous connaissez** par hameau, centre bourg, écart. Vous serez surpris à la fin du repérage sur le terrain de constater la différence entre ce que vous pensiez avoir sur votre commune et ce que vous avez réellement.

• **Trouvez par hameau une personne motivée** connaissant l'histoire du hameau qui pourra vous accompagner sur le terrain, vous faire découvrir des édifices isolés et méconnus donc vous faire gagner un temps précieux.

(Nous vous conseillons de mener cet inventaire par hameau plus que par élément car cette méthode est plus pratique et efficace. De toute façon, l'informatique vous permettra par la suite de sortir une liste par élément.)

3

Sur le terrain

pensez à vous munir :

- Des fiches patrimoine et/ou des tableaux de repérage
- Du dossier cartographique(hameaux-bourg)
- D'un appareil photo et un mètre

Agissez méthodiquement : inventer le bourg puis hameau par hameau avec vos habitants ressources.

Sur le terrain, répertoriez chaque élément repéré :

- en remplissant les fiches patrimoine (une par édifice) ou les tableaux de repérage (édifices par hameau)
- en prenant des photos (diapo ou papier ou numérique) afin de garder une trace visuelle deux photos suffisent:- l'édifice lui-même (avec des détails si nécessaire) l'édifice dans son environnement
- en reportant les édifices dans le dossier cartographique A4 à l'aide des sigles correspondants ou le type (puits, banc de scie, croix, pont, atelier d'artisan...)

Pensez à bien diagnostiquer l'état des éléments recensés : bois, maçonnerie, métaux, abords ...

Recenser le plus grand nombre de patrimoine, cela ne vous prendra, une fois sur place, qu'un peu plus de temps. Votre travail de repérage sera toujours utile pour vous ou d'autres, aujourd'hui et demain. Un tel recensement ou repérage aussi large se réalise que rarement dans un siècle, peut être que tous les 50 ans.

2- Restitution des données

Devant l'ordinateur ou un support papier, vous devez restituer et classer vos éléments et informations collectées qui vous serviront de bases de données.

Il est conseillé de croisez si possible les informations recueillies sur le terrain avec les documents anciens (livres, cartes postales anciennes, archives communales, copies de cadastre ancien...) et les travaux du service de l'Inventaire afin de compléter éventuellement vos fiches patrimoine ou vos tableaux de repérage.

a- Restitution informatique

Rentrez les informations dans des tableaux informatiques: listing, fiches patrimoines, tableaux de repérages. (le Parc peut vous les fournir en format informatique)

Vous aurez ainsi toujours ces informations rapidement à disposition et avec diverses «entrées»: listing par hameau ou par type d'édifice, par thème, par état de conservation... La mise à jour n'en sera que facilitée.

b- Restitution cartographique

Il est intéressant de pouvoir localiser sur une carte à grande échelle et grand format de la commune les éléments repérés en vous appuyant sur le dossier cartographique A3 constitué lors du recensement sur place. Celle-ci peut être affichée dans l'entrée de votre mairie et ainsi faire participer vos visiteurs qui ne manqueront pas de vous signaler des omissions...

Reportez les éléments à l'aide de sigles

(par exemple, P=puits, Lv=lavoir...) ou nom type (croix...) ou des flèches;

Surlignez, entourez

les routes d'une couleur, les chemins de randonnée d'une autre et entourer les zones sensibles ou stratégiques (entrée de bourg, site panoramique, site touristique...). La carte doit faire ressortir les éléments qui vous semblent importants: les routes, les chemins, hameaux, axes principaux de circulation, sites touristiques, commerces, mairie, place, aire de jeux...

Cela vous permet d'avoir une vue d'ensemble et facilite les choix prioritaires.

Intérêt de la cartographie

grâce à elle vous aurez une vision globale du patrimoine présent sur votre commune, vous pourrez ainsi vous rendre compte de son nombre et de sa dispersion précise:

- d'une thématique forte (beaucoup d'édifices liés à l'eau, à l'agriculture, l'élevage...)
- d'édifices rares ou historiquement à valoriser ou bien situer
- de les situer géographiquement d'un seul coup d'œil et de les prendre en compte politiquement pour la gestion du territoire selon zones, routes, chemins, hameaux...

c- Restitution papier

A défaut ou en plus de la saisie informatique de vos repérages, vous pouvez classer la documentation (fiches, tableaux, photos, plans, relevés, documents anciens...) dans des chemises par thème ou par hameau. Ces données pourraient être consultables et enrichies dans les années à venir, mais moins aisément que par l'informatique.

Le recensement large ne prend pas forcément beaucoup de temps mais prenez-y cependant un soin particulier afin d'assurer la cohérence des actions futures.

D'après les expériences précédentes dans d'autres régions, il s'est avéré que «dans les inventaires de ce type, chaque fois, les acteurs ont été surpris de l'importance des richesses révélées et reconnaissent que les potentialités ont été sous-estimées au moment de l'engagement des projets.»

Qui peut faire ce travail ?

- Impliquez des conseillers municipaux, un érudit local, des retraités passionnés par leur village, un employé communal, des scolaires, une association sensible au patrimoine...
- Contactez et rencontrez des partenaires utiles à votre démarche: DRAC, Parc, CAUE, SDAP...

L'ensemble de ces données sur le patrimoine pourrait être saisi ultérieurement à l'échelle du morvan et permettre d'offrir à tous, une base de données sur le patrimoine rural morvandiau.

3- Faire un choix parmi les édifices recensés et planifier les travaux

Après le recensement, vous vous rendez compte du nombre et de la qualité de votre patrimoine. Après réflexion, vous allez sélectionner les édifices à restaurer en priorité et à mettre en valeur, selon des critères qui vous sont personnels. Nous vous donnons quelques idées pour cette phase.

Un choix, pourquoi ?

► Parce que le patrimoine est encore très nombreux et varié sur la majeure partie de votre commune et du territoire du Parc et que vous devez définir vos priorités.

► Parce qu'il est impossible de tout restaurer à court terme et qu'il n'est peut-être pas nécessaire de tout conserver: le but n'est pas de voir des communes uniquement figées dans le passé, mais de se servir d'anciens édifices pour leur donner un sens ou une destination nouvelle.

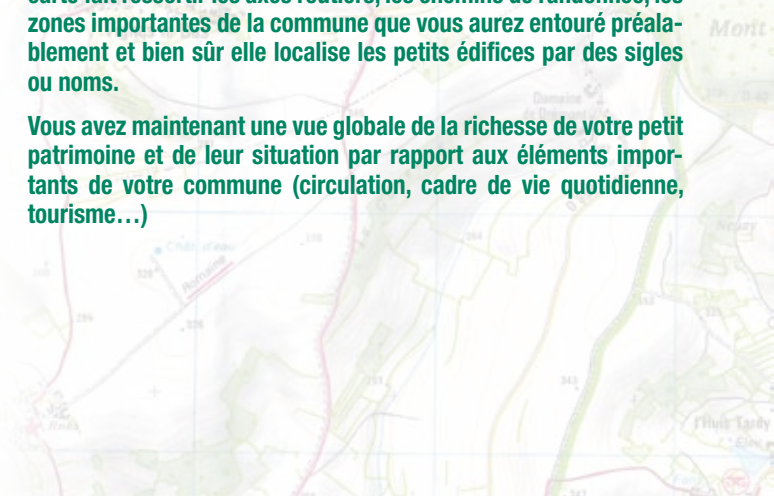
Comment faire la sélection ?

Les principaux cas de figure rencontrés sur le terrain ont fait apparaître cinq cas de choix prioritaires:

- la situation privilégiée d'un édifice (entrée de bourg, carrefour...)
- la possibilité d'établir un programme de restauration par thème (lavoir, croix...)
- des cas d'urgence (pour un édifice intéressant qui tombe en ruine)
- la mise en valeur d'un édifice rare et important historiquement (du point de vue de la "grande" Histoire ou l'histoire locale)
- des équilibres politiques (une restauration par hameau)

Appuyez-vous sur la carte grand format de la commune pour faire le choix des édifices à restaurer ou à valoriser. En effet, cette carte fait ressortir les axes routiers, les chemins de randonnée, les zones importantes de la commune que vous aurez entouré préalablement et bien sûr elle localise les petits édifices par des sigles ou noms.

Vous avez maintenant une vue globale de la richesse de votre petit patrimoine et de leur situation par rapport aux éléments importants de votre commune (circulation, cadre de vie quotidienne, tourisme...)



4- Pérenniser la volonté politique du maire et du conseil municipal

1- L'initiative de ces actions revient avant tout aux élus locaux.

qui ont la responsabilité de créer les conditions nécessaires à la sauvegarde et reconquête du patrimoine. Ils trouveront auprès des pouvoirs publics des aides techniques et financières concrètes (voir chapitres suivants).

2 - Les démarches varient :

nous conseillons de :

- faire un planning sur plusieurs années de restaurations et arrêter chaque année le nombre de restaurations prévues
- d'inscrire chaque année au budget municipal une ligne «restauration du petit patrimoine» pour la restauration et la mise en valeur d'un ou de plusieurs éléments sachant qu'elles n'ont pas obligatoirement un coût élevé.

3 - Souvent, les communes seules n'ont pas les moyens financiers, techniques ou humains pour mener à bien ce travail global et mettre en place une politique cohérente pour faire de leur patrimoine un véritable «capital touristique». Désormais, les projets d'envergure dépassent largement le cadre d'une seule commune mais s'organisent à l'échelle des communautés de communes, des cantons. Aujourd'hui les projets transversaux impliquant plusieurs communes ont plus de chance d'aboutir qu'un projet isolé.

L'association de plusieurs communes en vue de restaurer des édicules permettra peut-être par exemple de fidéliser un artisan compétent en techniques traditionnelles et peut être aussi de réduire les coûts (transport, déplacement, matériaux...).

4 - Si vous préférez mener un projet au seul niveau communal, il faudra qu'il soit global, ambitieux, pour plusieurs petits édifices avec d'autres actions communales, mais aussi prévoir une mise en valeur touristique ou un projet d'amélioration du cadre de vie. Cela facilitera l'obtention de subventions plus facilement que pour un projet isolé.

Idée Parc

Disposée à l'accueil de la mairie, elle peut être complétée par les habitants qui viennent à la mairie. La carte devient alors un outil d'appropriation par la population.

Méthode de recensement : repérage en bref

METHODE PARC

Outils

- des fiches patrimoine(1 pour chaque élément du patrimoine repéré) sinon des tableaux de repérages par hameau
- des cartes A4 des hameaux et du bourg
- une carte grand format de la commune pour la synthèse
- liste des sigles ou noms des éléments à reporter sur la carte
- un appareil photos et un metre

Méthode

1- Préparation

- recherche de documents
- contacter une personne ressource par hameau
- de mémoire, dresser la liste des éléments que vous connaissez

2- Terrain

- remplir les fiches patrimoine ou remplir le tableau de repérage
- reporter les sigles des éléments sur cartes A4 des hameaux et bourg
- prendre quelques photos et côte

3- Restitution des données

- restitution informatique sur des bases de donnée
- restitution papier: classer la documentation dans des chemises si nécessaire
- restitution cartographique sur la carte grand format de la commune avec marquage en couleurs des axes, zones importantes pour la commune

4- Hiérarchisation des choix de restauration et valorisation d'après la carte grand format avec sigle des patrimoines et couleurs de vos zones importantes(routes,chemins,sites touristiques..

METHODE SUCCINTE

Outils

Minimum indispensable :

- des tableaux de repérage par hameau et centre bourg
- un appareil photos et un mètre

le plus :

- fiche patrimoine pour des éléments remarquables-
- carte grand format de la commune pour la synthèse-

Méthode

1- Préparation

- recherche de documents éventuels
- contacter une personne ressource par hameau

2- Terrain

- remplir les tableaux de repérage par hameau
- prendre des photos

le plus :

- remplir des fiches patrimoines pour les éléments remarquables

3- Restitution des données

- restitution informatique ou restitution papier
- éventuellement restitution cartographique sur la carte grand format de la commune

4- Hiérarchisation selon vos propres critères qui seront plus subjectifs (à défaut d'une vision globale d'après la carte grand format).

A présent, nous vous conseillons quelques critères pour sélectionner votre patrimoine à restaurer

• **Localisation de l'édifice** (bord de route, sentier de randonnée, isolé, visible ou non de la rue, entrée de village ou de hameau, place centrale, carrefour...)



Croix sur le bord de la route à Tharoiseau



Croix de croisée de chemins

Il paraît important de sélectionner des édifices parmi les plus visibles qui sont situés près des axes de circulation automobile et pédestre, une place, un carrefour ou autre site remarquable.

Mais parfois un petit patrimoine isolé à la sortie du village ou d'un hameau peut valoir la peine d'être remis en valeur pour en faire un lieu de repos, de lecture ou autres.

• **Architecture** : il est typique de la qualité architecturale et des restaurations que l'on souhaite mettre en valeur.



Lavoir à Gâcogne



Moulin



Chapelle à Savilly

• **Paysager**: il s'intègre parfaitement et met en valeur l'identité paysagère.



Fontaine à Glux-en-Glenne



Calvaire de Château-Chinon

• **Technique et budgétaire** : vu l'état de l'édifice, une restauration vaut-elle financièrement la peine par rapport à l'usage que l'on souhaite lui redonner ? Si l'on est en présence d'une ruine, il est inutile d'entreprendre quoi que ce soit (sauf évidemment si elle possède un intérêt rare et remarquable).



Ruine à Saint-Martin-du-Puy



Travail à ferrer à Corancy (Maison-Comte)

• **Esthétique** : l'élément est beau et apporte un plus à son environnement.



Pigeonnier à Foissy-lès-Vézelay



Façade du bistrot à Poil



Croix à Rouvray

• **Cadre de vie** : à qui va profiter ce bâti (habitants, touristes)? Cet édifice pourra-t-il avoir une nouvelle fonction dans l'avenir? Pourra-t-il contribuer à agrémenter le cadre de vie quotidien ?



Fontaine à Planches-en-Morvan



Croix et abreuvoir à Précy-le-Moult

• **Politique** : le conseil municipal. doit il répartir et équilibrer le planning des travaux de restauration selon les hameaux, le centre bourg...



Pont rare (dit romain) à Alligny-en-Morvan (Champcombeau)

• **Historique** : Est ce un édifice à anecdote connue, un édifice servant de point de repère à la population ou qui a marqué, par des événements, l'histoire de la commune ou un édifice rare et singulier ?

• **Thématique** : un ou deux thèmes peuvent retenir l'attention de la municipalité et motiver une phase de travaux : le bois, les croyances, l'artisanat...

Qui peut faire ce travail ?

Le conseil municipal peut s'appuyer sur l'aide des habitants passionnés et d'une association locale. Elle peut aussi contacter des partenaires compétents.



Table des morts à côté de pompes à essence à Gâcogne



Glacière à La Boulaye



Source culturelle à Pontaubert



Croix dans le maquis de Chaumard



Vierge de la croix du maquis de Chaumard

LIEU :	
nature de l'édifice	
Localisation précise	<input type="checkbox"/> public <input type="checkbox"/> privé
Remarques sur la situation	
Date et historique Relevé d'inscription	
Description sommaire dimensions / matériaux	
Intérêt architectural / matériaux	
Etat de conservation	<input type="checkbox"/> ruine <input type="checkbox"/> très médiocre <input type="checkbox"/> assez bon <input type="checkbox"/> bien conservé
Etat des abords	
Manque et travaux nécessaires	
Restitution historique (Etat d'origine)	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Nouvelle fonction possible ?	<input type="checkbox"/> Oui, laquelle : <input type="checkbox"/> non
Mise en valeur possible ? - de l'édifice lui-même - de ses abords	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Observations	

Technique : mode d'emploi

La main à la pâte

Avant tout être minimaliste dans son intervention afin de respecter le vécu de l'édifice et son authenticité.

Pour sauvegarder ou mettre en valeur un patrimoine rural, il suffit quelque fois de peu de moyens mais de bons conseils. D'autre nécessite des investissements et l'appui de compétences.

Nous voulons ici vous donner quelques conseils de base, incontournables pour respecter votre patrimoine communal dans sa restauration et sa mise en valeurs.

Que ces recommandations ne vous empêchent pas de consulter les personnes compétentes ou habilitées en la matière pour éviter toutes erreurs irréparables (comme l'usage du ciment)

Restaurer bien ne coûte pas forcément plus cher.

Souvent, il suffit d'être simple, sobre et respectueux de l'édifice pour bien le valoriser et lui garder son authenticité.



Fontaine



Lavoir enfoui sous les ronces

1- Dans quel ordre prendre les choses ?

A - Mettre l'éventuel visiteur hors de danger des possibles accidents, étayez si nécessaire, voire réaliser une clôture. Mais autant que possible garder les ruines en place jusqu'au diagnostic.

B - Débroussailler si nécessaire (mécaniquement ou manuellement) mais attention car cela peut parfois entraîner des chutes de pierres.

C - Stopper la dégradation en protégeant au mieux des infiltrations d'eau en plâtrant les couronnements de murs détériorés, en posant une bâche, voire en construisant une couverture provisoire si la restauration est prévue à long terme... Mettre de côté les matériaux écroulés : pierres, bois, serrurerie ferronnerie...

D - Etablir un diagnostic avec un professionnel (CAUE-Parc, SDAP-Abf, architecte, artisan confirmé...) pour préciser la nature, le coût estimatif des travaux et le ou les corps de métiers à solliciter (maçon, serrurier, charpentier, couvreur, tailleur de pierre, menuisier... ou employés communaux, artisans bénévoles...).

Demandez un dessin avant et après restauration au professionnel ou / et faites des photos en l'état pour le dossier. Précisez les travaux de restauration et ceux de mise en valeur.

Si vous avez plus de temps ou l'aide d'un passionné : recherchez des documents anciens présentant le sujet, faites un relevé précis, y compris des éventuelles parties ou rajouts susceptibles d'être démolis, décrivez les différentes techniques de mise en œuvre.

E - Avec le professionnel, préciser le projet comportant les travaux de restauration, de mise en valeur de l'élément et ses abords mais également selon le cas, les travaux pour une nouvelle destination. Puis selon l'importance de l'édicule (taille, complexité technique, localisation, matériaux...) et l'importance des travaux, vous jugerez si avez besoin de faire appel à des professionnels ou si vous gérez les travaux avec des gens compétents de votre commune (bénévoles, artisans à la retraite, cantonnier, chantier d'insertion...).

F - contacter le ou les artisans connaissant les techniques anciennes pour un devis de travaux. Ces devis doivent précis, détaillés en ce qui concerne les techniques de mises en œuvre et les matériaux utilisés.

Pensez aussi aux économies : si vous faites appel au bénévolat partiellement, si vous réemployez des matériaux...

Les travaux doivent être de qualité ; utilisez des matériaux appropriés (jamais de ciment gris par exemple, tout à la chaux naturelle...). Vérifiez les devis avec le professionnel venu au diagnostic et qui suit votre projet.

G - Faire les demandes de subvention (DGE, Département, Région, DRAC, Fondation du patrimoine...).

H - Déposer, pour le patrimoine bâti, soit un permis de construire (si plus de 20m² ou nouvelle destination) soit une déclaration de travaux (même s'il s'agit de nettoyer ou rejointoyer la façade).

I - Démarrer le chantier, démolitions et constructions, qu'à partir du moment où toutes les autorisations demandées ont été accordées et à chaque étape, toujours garder à l'esprit le respect de l'édicule et celui des « anciens » qui nous l'ont laissé en héritage.

J - En cas de mise en valeur sobre et discrète (éclairage, traitement des abords...) ou /et de nouvelles utilisations (banc et bassin dans un lavoir ...) pensez à intégrer dans le projet et le coût final, vos idées de nouveaux équipements et usages de l'édicule ancien.

Quelques conseils pour un 1^{er} diagnostic

Il faut observer et évaluer :

- **la stabilité de l'édifice** (ex : soubassement de croix, fondation des murs et leur verticalité...),
- **l'état des matériaux** comme le bois - la pierre et maçonnerie - les métaux - la couverture
 - pour la charpente ou les autres éléments en bois (travail à ferrer, croix, banc de scie...)
 - pour les pierres, les enduits, les joints (lavoir, abreuvoir, puits, croix, bascule...)
 - pour la ferronnerie ou autres éléments (croix, serrurerie, poulie de puits, enseigne...)
 - pour les ardoises, tuiles (en terre cuite ou bois),
- **les travaux de dégagement du site et décapage des matériaux** (bois-fer), piquetage (maçonnerie),
- **les pièces ou matériaux** dégradés à remplacer, ce qui peut entraîner un coût non négligeable,
- **la restauration en elle-même** par les différents corps de métiers avec des personnes qualifiées et **les finitions souhaitées**, sols compris, les plus respectueuses pour les matériaux et votre patrimoine,
- **la valorisation des abords** par un traitement végétal et minéral avec parfois une remise en eau,
- **les travaux d'aménagements** si une nouvelle fonction est donnée à l'édifice avec l'implantation d'équipements divers.

Quelle démarche adopter pour solliciter des subventions?

Prendre une délibération au conseil municipal concernant la décision de restaurer le patrimoine identifié.

Il n'existe pas de dossier type donné par les institutions, c'est donc à vous de monter votre propre dossier qui devra comprendre :

- une copie de la délibération du conseil municipal et de l'autorisation de travaux
- la description détaillée de l'édifice
- un extrait de plan cadastral
- des devis précis et détaillés des travaux (descriptif, main d'œuvre et matériaux)
- des photos
- un historique de l'édifice (quand c'est possible)

pour ces renseignements, vous pouvez demander l'aide d'une personne qui vous semble compétente (artisan, CAUE...)

Envoyer ce dossier auprès des institutions intéressées (Monuments Historiques -DRAC, Région, Département) accompagné d'une lettre sollicitant un octroi de subvention pour les édifices choisis. Les institutions feront intervenir l'Architecte des Bâtiments de France qui délivrera un avis technique sur les travaux. De cet avis dépend leur décision.

Si votre demande de subvention est accordée, ne commencez pas les travaux sans un accord écrit.

Les collectivités n'accordent pas de subvention au-dessous d'un plafond minimum généralement avoisinant les 4600€ : nous vous conseillons donc de présenter un dossier de subvention regroupant plusieurs édifices afin d'atteindre le plafond requis.



Socle de la croix de Tharoiseau



Croix restaurée en 1890 à Tharoiseau

2- Quelques principes de base

Il semble pertinent d'aborder aussi la restauration du patrimoine rural par le respect de celui-ci et de sa situation. Avant tout il faut observer l'environnement proche et les autres constructions afin que votre réalisation ne jure pas dans le site et puisse être évolutive dans l'avenir. C'est à dire, sans devoir détériorer gravement l'édifice qui vous a été confié, si dans une trentaine d'année il faut de nouveau intervenir sur l'édifice. Plusieurs restaurations en Morvan ont été disgracieuses, sans respect du site ou figés dans le ciment. Une action minimaliste est conseillée sauf si une nouvelle fonction est envisagée. Les structures des constructions anciennes sont souples et déformables, les structures des constructions contemporaines sont rigides et indéformables, il convient d'être prudent lorsque l'on procède à des travaux touchant la structure avec un état d'esprit contemporain. Pensez au vieil adage des constructeurs : La rigidité amène la contrainte.

Proscrire le ciment, la lazure chêne doré, la peinture blanche ou chêne foncé, toutes finitions brillantes

Rapprochez-vous le plus possible des techniques et matériaux d'origine :

- enduit et rejointoiement exclusivement au mortier de chaux naturelle pure
- utilisation des pierres locales (taillées ou moellons)
- respect des essences de bois (châtaignier, chêne...) et leurs assemblages
- respect des métaux et leurs scellements
- respect des formes, proportions, dimensions, sols et abords de votre patrimoine
- respect du paysage et de l'environnement par un choix de couleurs appropriées en mat ou satiné

Si un matériau doit être remplacé par un équivalent neuf, évitez les matériaux pré-patinés ou pré-veillis sans aucune d'authenticité (certaines patines peuvent être utilisées selon des cas précis, pour éviter l'aspect clinquant). Laissez plutôt vieillir vos matériaux neufs mais de même origine.

Ponctuellement, des matériaux modernes peuvent s'employer quand il est difficile ou onéreux de faire autrement : résines pour le bois, colles à pierres, chaînages en béton armé qui sera enduit..

Au vu des petites surfaces des éléments de votre patrimoine, n'économisez pas sur la qualité des matériaux et leur provenance.

Les imitations de matériaux ou de principes constructifs sont bien sûr à proscrire, y compris en ce qui concerne la maçonnerie. Un mur en parpaings même enduit ou doublé d'un parement en pierre manquera d'authenticité et de vraisemblance comparé à un mur en pierre.

3- La restauration proprement dite

Le choix des matériaux s'est toujours fait en fonction de leur disponibilité sur place et de ses qualités techniques adaptées à la fonction souhaitée ; la typicité de l'édifice découlant de ces choix et du savoir-faire local.

On ne peut pas ici détailler toutes les différentes techniques de restaurations, nécessitant des conseils sur place et les techniques du professionnel. **Mais on peut, par matériaux préciser quelques grands principes incontournables pour la restauration de patrimoine**

• La pierre et la maçonnerie



Muret rénové à Saint-Martin-du-Puy



Croix-autel à Marigny-l'Église

Nettoyer de préférence les pierres taillées à la brosse végétale douce et à l'eau claire, et piqueter les joints qui s'effritent ou ceux en ciment qui gardent l'humidité et fragilisent la maçonnerie.

Remplacer les pierres irrécupérables par des roches identiques ou recoller les éventuels éclats de pierres avec une colle spécifique (mortier à base de résine)

Dans le cas de construction en pierre sèche, conserver et restaurer ce type d'appareillage et préserver les pierres de calages (éventuellement un mortier partiel et intérieur mais non visible).

Après le recalage des pierres, enduire ou rejointoyer au mortier constitué de sable (local quand cela est possible et autorisé, sinon autres sables) et de la chaux naturelle pure (hydraulique ou aérienne selon le cas). Mélanger différentes granulométries dont l'arène locale.

Maçonner traditionnellement les couronnements (hauts) de murs, murets pour éviter toutes infiltrations d'eau.

La chaux est obligatoire en restauration. Elle laisse respirer votre bâti sans enfermer l'humidité dans les murs, donc bien adaptée au Morvan, Et elle autorise une certaine souplesse à votre construction (le ciment très rigide, fissure et le mur finit par s'écrouler). Nos vieilles maisons de 100, 150 ans n'existeraient plus en l'état si elles avaient été maçonnées en ciment. C'est le principe du chêne et du roseau.

Remettre en eau un édicule nécessite de rejointoyer les pierres et moellons avec de la chaux et du ciment prompt (étanche à l'eau mais laissant respirer les matériaux) ou 10% de ciment blanc (lavoir, pont..)

Finition

- Jointoyer au nu des pierres ou moellons, mais jamais en creux même d'1 cm : respecter les joints beurrés ou à pierre vue surtout avec les moellons granites. Mélanger votre sable avec l'arène locale pour sa granulométrie et couleur.

- Enduire toute pierre non destinée à être apparente. En général il faut éviter linteau, chaînage d'angles, encadrement d'ouverture sauf si des traces de badigeons anciens sont constatées sur ces types d'appareillage comme cela peut s'observer sur des habitations en Morvan

- Finir son enduit à la brosse, truelle, taloche, au balai mais ne jamais utiliser la règle de maçon

- Teinter votre enduit dans la masse ou recouvrir l'enduit avec un badigeon(lait de chaux) :

- le mortier à la chaux naturelle pure et blanche peut être teinté dans la masse par colorants (ocres et pigments naturelles) ou/et teinté par son sable Il faut toujours choisir une chaux aérienne ou une chaux hydraulique naturelle dont le taux d'hydraulicité se situe entre 2,5 et 4,5

-le badigeon posé à la brosse sur votre enduit est très économique : eau, chaux aérienne (ou hydraulique blanche selon l'exposition), ocres ou pigments et éventuellement un adjuvant. On peut exceptionnellement badigeonner sur un enduit ancien en ciment que vous ne pouvez « casser » sans crainte de détériorer l'édifice, en utilisant un adjuvant adéquat.

- Les enduits ne doivent jamais être en sur-épaisseur par rapport aux pierres taillées d'appareillages de linteaux, de chaînages d'angle, d'encadrements.

- La brique utilisée vers la fin du XIX^e peut être protégée par un hydrofuge, après brossage (bascule municipale)



Muret de la digue de l'étang de Cherières (Lormes)

NB. pour plus de renseignement sur l'usage de la chaux, prenez contact avec des personnes compétentes sachant la travailler et la bibliothèque du Parc qui dispose d'ouvrages sur ce liant. D'autre part l'approvisionnement de ces chaux naturelles pures n'est ni difficile ni onéreuse.

• Le bois



Croix en bois à Alligny-en-Morvan

Respecter les sections de pièces anciennes et les assemblages traditionnelles chevillés(charpente, travail à ferrer, croix...) N'hésitez pas à consulter un artisan.

Mettre les bois hors d'eau(charpente..) ou hors remonté d'humidité par la terre (croix, travail..)

Finition

- Vous avez des produits pénétrants qui nourrissent le bois durablement et des produits de protections superficielles qui nécessite un entretien fréquent

- La meilleure finition est de laisser le bois brut si l'essence à tanin, l'exposition aux intempéries et l'état constaté le permettent (travail à ferrer, margelle de puits, croix...)

- Le bois, en général utilisé pour des ouvrages à l'abri des intempéries, est souvent laissé brut, hormis un traitement fongicide et insecticide selon le cas.

- Passer un produit pénétrant dans vos bois jusqu'à saturation. Le carbonyle(l'huile de lin dans certain cas) peut suffire en protection et finition sur un bois feuillu ou résineux. Respectueux du matériau, il permet d'éviter les contraintes d'entretien annuel des lazures.

- En cas de menuiserie (porte, portillon..) utiliser du carbonyle, de l'huile de lin, un vernis siccatif incolore, éventuellement une lazure incolore et mat ou autres produits discrets et respectant les veines du bois en place

Brosser les bois avec une brosse douce(chiendent)et passer la wastring(petit rabot)si nécessaire. Éviter tous ponçages excessifs ou trop appuyés qui laisseraient des traces.

Conserver au maximum les pièces réutilisables et traiter les selon l'état (insecticide, fongicide).

Respecter les essences de bois qui sont en majorité de type local. Pour l'extérieur non abrité, des bois à tanin comme le châtaignier, le chêne, l'acacia, le douglas et pour l'intérieur ou emplacement plus protégé, des bois blancs comme le frêne, l'aulne ou verne, le peuplier, le tremble, l'épicéa.

- Si les menuiseries étaient peintes, il faut respecter cette particularité et utiliser la couleur d'origine. Si vous constater plusieurs peintures, référez-vous à la couche de peinture la plus proche du bois qui est donc la plus ancienne.

• Le métal



Croix à Lacour-d'Arcenay

- Brosser toutes les parties métalliques pour enlever la rouille et les restes de peinture s'il y en avait

- Pour remplacer des petites pièces métalliques détériorées, demander à un artisan de vous les refaire

- Éviter au maximum les soudures. Sceller au plomb ou au mortier de résine. Fixer avec des rivets, colliers ou même avec des coins en chêne

- Traiter les métaux avec des produits de protections le plus incolore possible : vernis mat, antirouille pénétrant et incolore

Finition.

- Les pièces métalliques, d'un travail à ferrer par exemple ou les petites serrureries sont justes à traiter antirouille et à protéger en gardant leur aspect, mais les ferronneries peuvent être aussi peintes (croix par exemple)

- De préférence, garder les métaux dans leur jus. Sinon essayer de retrouver la couleur d'origine ou utiliser des couleurs discrètes aux tonalités régionales et foncées comme le gris anthracite, gris bleu foncé, brun rouge sang de bœuf, parfois vert foncé. Proscrire les couleurs argentées, dorées, blanches, noires.

• Les matériaux de couverture

- Ne changer pas les matériaux, leur aspect et les principes constructifs

- Réutiliser les éléments de couverture quand c'est possible, en les complétant par de la récupération locale si besoin est. Si toute la couverture est à refaire, n'utilisez pas des matériaux pré patinés ou «pré vieillis». Reprenez le même matériau que vous laisserez vieillir.



Lavoir rénové à Brassy (Brizon)

- Respecter la pente, les débords ou absence de débords de toit, les saillies de rive, la faîtière

- Proscrire les éléments de toitures type tuile à rabat et éviter les gouttières.

- Clouer de préférence les ardoises au lieu d'utiliser des crochets, surtout pour des petites surfaces.

• Les sols

- Proscrire les dalles en ciment et tous sols étanches qui augmentent les remontées capillaires dans les murs.
- Conserver si possible ou retrouver les sols d'origine ;
(voir pages suivantes sur les abords et sols)



Des exemples d'erreurs à éviter :

- Ne jamais utiliser de ciment pour restaurer du bâti ancien.
- Ne pas rejointoyer un mur en pierres apparentes qui d'origine était totalement enduit, et réciproquement.
- Ne jamais tirer, égaliser un enduit à la règle mais à la truelle et éviter les enduits talochés.
- Ne pas construire avec des techniques différentes de celle d'origine
- Ne pas confondre rusticité et authenticité (remplacer par exemple la légère couverture d'un lavoir par une charpente en bois surdimensionnée couverte de tuile)
- Ne pas déplacer un édifice, surtout quand sa raison d'être existe en partie par son emplacement
- Ne pas ajouter des éléments non indispensables et risquant d'être disgracieux, comme l'est souvent la zinguerie



N'OUBLIEZ PAS QU'EN GENERAL VOUS INTERVENEZ SUR DES PETITS ÉDIFICES, DONC DES PETITES SURFACES. PROFITEZ EN POUR FAVORISER LES TECHNIQUES ARTISANALES DE QUALITE MALGRE UN MODESTE SURCOUT. CET INVESTISSEMENT PEUT ETRE RECOMPENSE PAR LE TEMOIGNAGE DE LA QUALITE TECHNIQUE QUE VOUS SOUHAITERIEZ SUR VOTRE COMMUNE. Si vous restaurez avec un enduit de ciment gris tiré à la règle, vous ne pourrez reprocher à des particuliers de faire de même sur leur façade.

ENTRETIEN

Le meilleur entretien est de faire revivre votre patrimoine, qu'il soit réutilisé. Cependant, en sus de la végétation, il faut surveiller qu'il n'y ait pas d'infiltrations d'eau et nettoyer de temps en temps, mais pas trop souvent certains éléments à l'eau claire et avec une brosse douce. Cela suffira dans beaucoup de cas de figure.



Si vous souhaitez ensuite mettre en valeur votre édifice ou lui donner une nouvelle destination, l'intervention doit être la plus discrète possible (réseaux électriques encastrés, luminaires très discrets, sols des abords en technique ancienne avec des matériaux locaux...)

CONCLUSION

Avant tout, il faut regarder autour du site et observer les principes constructifs de votre territoire. Les petites surfaces de ce patrimoine vous permettent un léger surcoût pour la qualité des matériaux et techniques de pose. Certaines restaurations serviront d'exemples sur votre commune, sans être élitiste. Valoriser vos sites en les mettant bien en valeur ou en les faisant revivre. Dans tous les cas, il ne faut jamais oublier qu'authenticité, simplicité et sobriété sont des maîtres mots qui accompagnent toujours une restauration réussie avec bonheur et respect.



Mise en valeur : La boîte à idées

Redonner du sens à son patrimoine

La mise en valeur est indissociable de la restauration que ce soit les abords, l'entretien, la signalétique ou d'autres aménagements.

Souvent avec peu de dépenses et quelques idées simples, vous pouvez faire ressortir et valoriser certains éléments de votre patrimoine ou mieux l'intégrer dans la vie quotidienne.

« La conservation du monument est évidemment louable : tenter de lui redonner un sens correspondant aux besoins actuels semble plus judicieux » Jean-Pierre Franck, président de l'association Fontaines de France. On vous propose ici quelques conseils et idées de mise en valeur.

1- Mise en valeur paysagère et des abords



Bascule à Saint-Léger-sous-Beuvray

Le patrimoine rural peut contribuer à mettre en valeur certains sites et paysages par leur pittoresque et agrémente le cadre de vie.

De plus le traitement des abords immédiats est très important pour valoriser au mieux n'importe quel élément de votre patrimoine. Cette action doit rester discrète, respectueuse de l'édifice et du site, donc souvent peu coûteuse.

Il faut percevoir le petit patrimoine comme du « mobilier rural » : sa fonction est de rendre le paysage ou l'environnement plus vivant, plus esthétique. Des actions régulières d'entretien se révéleront parfois suffisantes.

On pourra porter une attention particulière à :

- **L'aménagement esthétique des abords** : l'environnement des édifices ou éléments du patrimoine joue un rôle essentiel dans leur perception. Il peut soit contribuer à leur mise en valeur soit au contraire, y porter gravement atteinte. Ainsi, il faut :
 - dégager au mieux l'espace autour du patrimoine (sauf cas particulier) et éviter les poteaux électriques, téléphoniques, contenants de déchets sélectifs...
 - maintenir intact les abords immédiats de l'édifice s'il le mérite,
 - veiller à ce que les constructions ou autres installations en proximité respectent l'échelle de l'édifice et tiennent compte de son architecture,
 - être vigilant sur le traitement du sol : pelouse-herbe, allée minérale avec des pierres locales concassées ou dalles ou empierrement (éventuelle-

ment sablée), terre battue ou arène. En tous cas ne jamais couler une dalle béton autour de votre élément,

- éviter les enrobés ou bicouches sur de grandes surfaces, tenter de retrouver des aménagements en rapport avec l'édifice (époque et fonction),
- éviter aussi la végétation surabondante : mais quelques plantations d'arbustes plantés irrégulièrement autour peuvent valoriser l'édifice par leurs verticalités.

• **Installer des panneaux ou des mobiliers communaux** à proximité des petits édifices sans les étouffer. Une signalétique d'éléments importants est conseillée.

• **Fleurir sobrement et ponctuellement** afin que l'édifice ne soit pas dissimulé sous un rideau de fleurs ; cela peut apporter une touche bucolique et chaleureuse avec des végétaux locaux.

• **Donner une ambiance par un éclairage discret** jouant sur la lumière et sur l'ombre (intégrer un panneau solaire).

• **Eviter toutes bordures béton.**

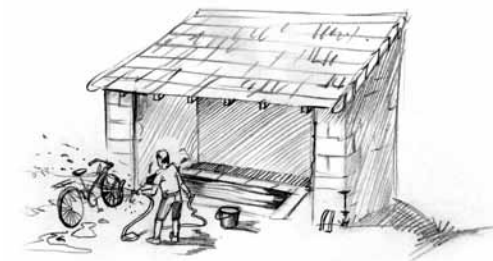
Dans tous les cas de figure, la sobriété de votre intervention n'en sera que plus efficace et esthétique.



Puits "trop chargé"



Travail à ferrer "dépotoir"



2- Mise en vie

L'idée ici est de donner une destination nouvelle à un édifice qui n'avait plus d'utilité dans la communauté. Cela peut se réaliser par :

• **L'aménagement de l'espace** : installer des bancs, une table, quelques jeux pour enfants dans le but de faire du site avec l'édifice, un lieu récréatif, de détente ou repos dans un cadre agréable.

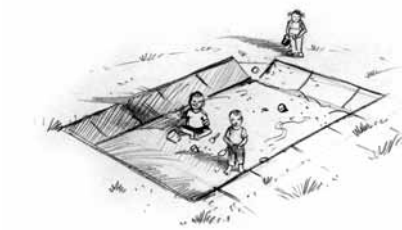
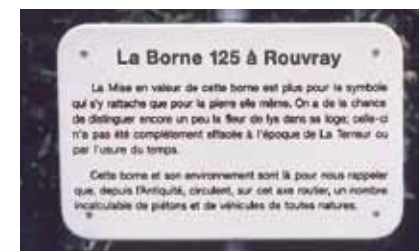
• **L'organisation d'une fête annuelle** autour d'un édifice à fonction communautaire (moulin, four à pain) ou plusieurs regroupés autour d'un thème fort. Ce style de manifestations peut rassembler locaux et visiteurs dans une ambiance festive.

• **De nouvelles utilisations** de petits édifices (exemple de lavoirs, bascules municipales comme abri bus, abri pour randonneurs, aire de pique-nique, aire de repos, parking VTT...). D'autres destinations très originales peuvent être envisager avec votre maître d'œuvre.

• **Une mise en valeur très légère d'un édifice isolé** en lui gardant son aspect authentique, bucolique pour une petite halte récréative.

• **La création d'une ambiance sonore** qui rappelle l'animation d'antan de ces lieux (discussion des femmes au lavoir, cliquetis de l'eau...).

• **La remise en eau** de lavoirs, abreuvoirs, fontaines.



3- Mise en valeur culturelle et touristique



Visite de la glacière à La Boulaye

Il faut profiter de cet héritage transmis et de l'intérêt du public pour ce patrimoine rural dans son paysage. Redonnez-lui du sens et une meilleure lisibilité. Si vous le faites revivre, vous garantissez sa sauvegarde.

Ces atouts culturels et touristiques peuvent vous servir à :

- **Valoriser un thème** (l'eau, l'élevage...) qui est étroitement lié à l'histoire de la commune ou un édifice, un site marqués par l'histoire locale. Ce projet doit être appuyé par un dépliant ou une signalétique.
- **Aménager et remettre en état les fontaines- abreuvoirs** au bord des routes et plus particulièrement sur les chemins de randonnée pour les promeneurs et cavaliers.
- **Créer un circuit de découverte du patrimoine de la commune** avec, si nécessaire, d'autres communes. Reportez-vous à la liste de patrimoine de l'ouvrage en ajoutant votre patrimoine naturel. Ce projet doit être accompagné obligatoirement d'un dépliant ou de panneaux sur sites. Il faut être prudent sur la création d'un petit circuit sur une seule thématique comme les lavoirs les croix... et bien connaître les attentes des visiteurs. Les touristes apprécient la diversité et la qualité.

Il vaut mieux développer et valoriser vos chemins déjà balisés et entretenir que d'en créer de nouveaux.



Festival "Fruits de Mhere" sur la place du village.

- **Organiser des expositions d'artisans ou d'artistes locaux** dans des édifices couverts (lavoir, bascule, chapelle, moulin...) comme une exposition de sculptures contemporaines dans un lieu du passé ou une fresque à l'intérieur d'un lavoir.

- **Envisager des créations de spectacles adaptés** : théâtre, spectacle de marionnette, contes, musique... (par exemple un spectacle dans un lavoir de dimension suffisante a été organisé à Saulieu).

- **Placer des équipements d'activités** ou loisirs près de petits patrimoines en les respectant : barres d'attache pour chevaux, bancs, tables de pique-nique, signalétique de randonnées...

4- Mise en valeur pédagogique

L'objectif est d'expliquer à la population et aux visiteurs, tout âge confondu, l'utilité initiale de l'édifice et d'apporter le témoignage d'une civilisation passée. Les derniers témoins et usagers deviennent de plus en plus rares. En effet, certains édifices ou édicules tombent dans l'oubli aujourd'hui et on passe à côté sans savoir de quoi il s'agit.

On pourra donc par exemple :

- **Installer des panneaux** pour expliquer la destination première de l'édifice.
- **Communiquer et informer** sur le petit patrimoine de votre commune ou du canton : rubrique dans le bulletin municipale, dépliant cantonal, brochure sur une thématique, insertion et rappel de cette richesse dans les brochures touristiques... .
- **Concevoir une valise pédagogique** pour expliquer la vie autrefois du village. Ce travail est à faire en collaboration avec l'instituteur et l'inspection académique.
- **Envisager des actions ludiques** autour du petit patrimoine : jeu concours, chasse au trésor où les indices sont cachés dans certains édifices de la commune. Cela permet d'apprendre en s'amusant.
- **Mettre en place un petit chantier de restauration** adapté aux enfants.
- **Organiser des démonstrations publiques de restauration** et faire découvrir ainsi au public les techniques de travail traditionnelles (comme les journées couverture en chaume au Parc). Faites appel à des artisans qualifiés.
- **Organiser une exposition sur le patrimoine** communal ou intercommunal avec les écoles, les aînés ruraux ou une association locale.
- **Travailler en concertation entre les communes** d'un même canton ce qui pourrait aboutir à des brochures thématiques ou autres projets communs.
- **Installer un objet ou une sculpture en relation avec le sujet de l'édifice** (vache dans un travail à ferrer, sculpture ou silhouette de femme dans un lavoir...) ou qui apporte une mise en scène plus contemporaine.



Démonstration de toit en seigle à St-Brisson



Tailleur de pierre



Travail à ferrer à Gouloux

le clin d'œil du Parc

Malgré l'abandon par les hommes de ces édifices, une nouvelle vie s'est développée dans certains sites où l'eau est stagnante : ils sont aujourd'hui habités par une population de batraciens.

Voici les petites bêtes qu'on peut observer dans les lavoirs, fontaines ou abreuvoirs entretenus. Si cela vous dit, vous pouvez faire de ces sites des laboratoires d'observation de la faune aquatique.

A qui s'adresser?

Besoin d'un coup de pouce ?

Lors de nos entretiens avec les maires, il s'est avéré que beaucoup ne savaient pas vraiment vers qui se tourner dans leurs actions de sauvegarde et de mise en valeur. C'est pour faciliter votre travail que le Parc vous livre ici une liste d'organismes et d'acteurs qui pourront vous conseiller, vous guider et vous aider tout au long de vos démarches.

1- Pour l'architecture et la restauration

Les Services Territoriaux de l'Architecture et du Patrimoine (STAP)

Les services territoriaux de l'Architecture et du Patrimoine sont des unités territoriales des Directions Régionales des Affaires Culturelles à l'échelon départemental. Sous l'autorité d'un architecte des Bâtiments de France ou autre, ils remplissent les missions de conseil, de contrôle et de gestion, de conservation.

Côte d'Or

39 rue Vannerie
21000 Dijon
Tel : 03 80 68 42 85
Fax : 03 80 68 42 86
Mail : sdap21@culture.gouv.fr

Nièvre

rue Antony Duvivier-Tour St Trohé
58000 Nevers
Tel : 03 86 71 93 30
Fax : 03 86 36 83 98
Mail : sdap.nievre@culture.gouv.fr

Yonne

Maison de l'Agriculture
BP 52
89010 Auxerre cedex
Tel : 03 86 52 38 84
Fax : 03 86 52 87 62
Mail : sdap.yonne@culture.gouv.fr

Saône et Loire

37 bd Henri Dunant BP 94029
71040 Mâcon cedex 9
Tel : 03 85 39 95 20
Fax : 03 85 39 95 29
Mail : sdap.saone-et-loire@culture.gouv.fr

Les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)

Ils pourront informer gratuitement les communes et les particuliers sur les démarches à suivre et les techniques à employer lors de chantiers de restauration, vous aider à préciser votre projet et son coût.

Côte d'Or

24, rue préfecture 21000 Dijon
Tél. 03 80 30 02 38
Fax. 03 80 30 02 38
Mail : info@caue21.fr
www.caue21.fr

Nièvre

3, rue des Trois Carreaux
58000 Nevers
Tel : 03 86 71 66 90
Mail : caue58@wanadoo.fr
www.caue58.archi.fr

Yonne

1 Rue de l'Etang St-Vigile
89089 Auxerre Cedex
Tel : 03 86 72 87 19
Mail : contact@caue89.fr
www.caue89.fr

Saône et Loire

6, quai Jules Chagnot B.P. 225
71038 Montceau-les-mines cedex
Tel : 03 85 69 05 25
Fax : 03 85 69 05 30
Mail : caue71@orange.fr
www.caue71.fr

CONSULTER LES BANQUES DE DONNEES DU SERVICE DE L'INVENTAIRE ET LES CONTACTER POUR UN PATRIMOINE QUI VOUS SEMBLE INTERESSANT A CLASSER OU A INSCRIRE

Et aussi

Association Maisons Paysannes de France

Les délégués départementaux pourront vous conseiller sur les techniques de restauration. Ils pourront vous aider à dater les bâtiments et ainsi vous guider dans la démarche de restauration.

Côte d'Or

Chantal Dulery
Le Logis - 21310 Bezouotte
Tel : 03 80 36 57 03
Mail : cote-dor@maisons-paysannes.org

Nièvre

Véronique Simon-Marianne
9 bis Rue du Petit Versailles
58000 Nevers
Tel : 06 32 20 08 21
Mail : nievre@maisons-paysannes.org

Yonne

Hélène Delorme
Les Plantes - 89130 Toucy
Tel : 03 86 44 25 23
Mail : hm.delorme@maisons-paysannes-yonne.org
www.maisons-paysannes-yonne.org

Saône et Loire

Elisabeth Gilbert
Rimont - 71390 Fley
Tel : 03 85 49 27 53
Mail : saone.et.loire@maisons-paysannes.org

2- Pour les financements

EUROPE

Consulter le site du conseil régional de Bourgogne
www.europe-bourgogne.eu
rubrique culture-tourisme / mise valeurs du patrimoine culturel

Le programme du CRB concernant la mise en valeur du patrimoine culturel avec les crédits européens retient plus particulièrement :

- la mise en valeur des monuments appartenant au patrimoine protégé ou au patrimoine rural non protégé
- la restauration de certains monuments emblématiques du patrimoine protégé
- les actions développées par les centres d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP)
- la valorisation des chantiers archéologiques

Conseil régional de bourgogne

Direction Europe et International - Service des Affaires Européennes
17. boulevard de la Trémouille - BP 1602
21035 DIJON CEDEX
Tél : 03 80 44 35 33 Fax : 03 80 44 35 45
WWW.cr-bourgogne.fr et www.europe-bourgogne.eu

Au niveau national, renseignez vous auprès de :

Relais Culture Europe

132 Rue du Faubourg St Denis - 75010 Paris
Tel : 01 53 40 95 10 - Fax : 01 53 40 95 19
Mail : info@relais-culture-europe.org
www.relais-culture-europe.org

ETAT

Depuis 2004, l'Etat et notamment la DRAC a délégué sa politique concernant le patrimoine rural non protégé aux conseils généraux. Une subvention d'Etat appelé DGE peut être demandée par les communes auprès des préfectures.

Direction Régionale des Affaires culturelles

Hôtel Chartraire de Montigny
41, rue Vannerie - 21000 Dijon
03 80 68 50 50 / fax: 03 80 68 50 99
www.bourgogne.culture.org

CONSEIL REGIONAL

Conseil Régional de Bourgogne

Direction Culture et Patrimoine, Sport et Jeunesse
service Patrimoine et inventaire
17 boulevard de la Trémouille - BP 23502 - 21035 Dijon Cedex
Tel : 03 80 44 40 45
www.cr-bourgogne.fr

Le programme d'aide au patrimoine rural non protégé soutient la restauration et la mise en valeur d'édifices non protégés par des travaux de mise hors d'eau et de gros œuvre (sont exclus les travaux d'électricité, de chauffage ainsi que la restauration du mobilier.

Sont retenus les édifices culturels (églises, chapelles et calvaires) et les édifices usuels (fontaines, four à pain, glacières, halles, lavoirs, moulins à vent, pigeonnier, ponts et remparts). Les fontaines, les halles et les ponts sont éligibles lorsque leur construction est antérieure à 1945.

Un seuil minimal de travaux de 13.000€ HT est exigé pour les églises, les halles, les ponts et les remparts, de 4.600€ HT pour les autres édifices. Le taux d'intervention de la Région est de 40% maximum. L'aide est en outre plafonnée à 7.600€ pour des travaux jusqu'à 30.500€ HT et à 15.000€ pour des travaux supérieurs à 30.500€ HT.

CONSEILS GENERAUX

Conseil Général de la Côte-d'Or

Service aide aux collectivités territoriales
Pôle interdirectionnel, infrastructures et aménagement durable du territoire
BP 1601 - 21035 Dijon cedex
Tel : 03 80 63 25 02 - Fax : 03 80 63 25 15
www.cotedor.fr

21 - Ce programme concerne :

- **les édifices publics communaux non protégés**

objectif: contribuer au développement et à la mise en valeur du patrimoine communal

montant de travaux plafonné à 61.000€ HT
subvention plafonnée à 21.350€, taux à 35%

- **Les édifices privés non protégés** : convention signée avec la fondation du patrimoine, subvention de 5% des travaux et donne aussi droit à une exonération fiscale. S'adresser à la fondation du patrimoine.

Conseil Général de Saône et Loire

Direction des Archives et du Patrimoine Culturel
Mission Patrimoine
Place des Carmélites - 71026 Mâcon cedex
Tel : 03 85 24 00 96 - Poste 436
www.cg71.fr

71 - Le conseil Général peut aider les communes et les particuliers dans leur démarche en direction du petit patrimoine bâti non protégé, à condition que celui-ci présente un intérêt architectural.
Les travaux de restauration impliquent deux choses :
- la surveillance par l'ABF
- leur réalisation par une entreprise du bâtiment

Conseil Général de l'Yonne

Sous-Direction du développement local et de l'espace rural
Hôtel du Département
Service du développement local
89089 Auxerre cedex
Tel : 03 86 72 89 89
fax: 03 86 72 87 73
www.lyonne.com

89 - Il existe une ligne budgétaire concernant les édifices du patrimoine rural non protégé pour les communes de moins de 5.000 habitants. Le taux de financement est modulé en fonction du coût de l'opération qui est plafonné à 1.000.000€ hors taxe.

Conseil Général de la Nièvre

BP 839 - 58019 Nevers
Tel : 03 86 60 67 00
www.cg58.fr

58 - La commission permanente du conseil général 58 instruit les dossiers de demandes avec l'avis de l'ABF
Pour les collectivités publiques et les associations à but non lucratives, le taux de subvention varie de 5% à 30% du montant HT, plafonné à 15 000€ le seuil minimal est de 2000€.
Pour les autres propriétaires, le CG58 n'intervient pas directement, mais a établi un partenariat avec la Fondation du Patrimoine afin de constituer un fonds de soutien en faveur du patrimoine rural privé non protégé

N'hésitez pas à grouper vos différents projets de restaurations de patrimoine et donc de faire un dossier global de subvention pour plusieurs édifices. Il en est de même pour les visites et consultations sur votre commune par des services (STAP, Parc, DRAC....) que vous sollicitez.

Fondation du Patrimoine

Délégation régionale de Bourgogne
88 Rue Jean-Jacques Rousseau - BP 25105
21051 Dijon Cedex
Tel : 03 80 65 79 93 - Fax : 03 80 48 02 93
Mail : delegation-bourgogne@fondation-patrimoine.com
www.bourgogne.fondation-patrimoine.org

La Fondation du Patrimoine apporte conseils techniques, avantages fiscaux et aides financières aux porteurs de projets souhaitant restaurer des éléments de patrimoine de proximité.

Elle permet ainsi aux propriétaires privés, aux communes et associations, de mener à bien des projets. Grâce à son aide, de nombreux éléments patrimoniaux ont été restaurés (maisons, églises, pigeonniers, lavoirs, tableaux, statues, etc).

Cette action, conduite en coordination avec ses nombreux partenaires (communes, services de l'État, Conseils Généraux, Conseil Régional, Parc naturel régional du Morvan, entreprises et particuliers mécènes, ...) contribue à maintenir et à développer l'emploi dans le secteur du bâtiment, tout en permettant de préserver le patrimoine bâti de proximité, le cadre de vie des habitants et l'attractivité du territoire.

La Fondation peut également apporter son aide aux propriétaires ou gestionnaires de sites naturels remarquables qui souhaiteraient des travaux visant à préserver ou valoriser ses sites (entretien de sites fragiles, aménagement de sentiers de découverte, restauration de sites de reproductions d'espèces animales protégées, etc.).

Les contacter pour plus de renseignements ou de conseils.

Pour bénéficier de subvention, il est fortement recommandé présenter un programme de restauration incluant plusieurs édifices et donner une finalité à ces travaux par un projet de valorisation et d'animation.

La qualité de restauration et de mise en valeur est également prise en compte.

Il est évident que ces organismes ne débloquent pas de l'argent pour un petit édifice isolé mais pour une politique d'ensemble qui s'inclut dans un projet de développement local.

De telles aides devront répondre à certains critères précis et complémentaires: Dès lors, il sera possible de croiser les financements pour peu que les projets soient pertinents.

3- Quelques idées pour effectuer vos travaux

De nombreuses possibilités vous sont offertes pour restaurer le patrimoine de votre commune.

C'est la nature de l'édifice à réhabiliter et l'importance des travaux à entreprendre qui vont déterminer les moyens à mettre en œuvre.

Pour les travaux mineurs :

appel aux bénévoles de la population (pourquoi ne pas imaginer une journée restauration du lavoir avec un repas à la clé ?), les scolaires pour un chantier-découverte encadré par un professionnel, les artisans locaux ou le cantonnier l'entretien.

Pour ces interventions légères, l'appel au bénévolat ne doit pas entraîner des restaurations non respectueuses des techniques. Le ciment est proscrit et le choix des matériaux et savoir-faire important

Pour les travaux plus importants :

• les chantiers bénévoles :

Ils offrent une solution originale et garantissent un travail de qualité. Les jeunes bénévoles sont encadrés par des professionnels de la restauration. Plusieurs structures organisent ce type de chantier :

niveau national :

REMPART

1, rue des Guillemites
75004 Paris
Tel : 01 42 71 96 55
www.contact@rempart.com

CONCORDIA

17-19 Rue Etex - 75018 Paris
Tel : 01 45 23 00 23
Fax : 01 47 70 68 27
Mail : info@concordia.fr
www.concordia-association.org

COTRAVAUX

11, rue de Clichy
75009 Paris
Tel : 01 48 74 79 20
Fax : 01 48 74 14 01
www.cotravaux.org

C.H.A.M

5 et 7 Rue Guillemot
75014 PARIS
Tel : 01 43 35 15 51
Fax : 01 42 20 46 85
Mail : cham@cham.asso.fr
www.cham.asso.fr

niveau régional :

Association de Sauvegarde des Monuments de Bourgogne et de ses Sites

39, rue des Forges - 21000 Dijon
Tél. 03 80 30 72 01
e-mail: smbs@wanadoo.fr

Il faut s'adresser à votre conseil général ou au Parc. Le CFFPA de Precy sous Thil organise des formations à la restauration.

• les associations au niveau national

la FNASSEM

FNASSEM

146 Rue Victor Hugo - 92300 LEVALLOIS-PERRET
Tel : 01 41 18 50 70
Mail : contact@association-patrimoine.org
www.patrimoine-et-paysages.org

Elle a un rôle fédérateur des associations de sauvegarde du patrimoine et des paysages. Elle offre aux associations aide, conseil et soutien en matière d'étude, de protection et de mise en valeur du patrimoine et des sites.

Au niveau départemental

Les Villes et Pays d'Art et d'histoire œuvrent pour la valorisation et l'animation du patrimoine et de l'architecture : conférences, visites, événements, services éducatifs....

En Morvan ce label concerne le Pays de l'Auxois et Autun

La Caisse Départementale monuments et sites de la Nièvre (CAMOSINE)

La CAMOSINE

Résidence la Pagerie
Rue Colonel Jeanpierre - 58000 Nevers
Tel : 03 86 36 13 23
Mail : camosine@orange.fr
http://camosine.pagesperso-orange.fr
Forum : camosine.fr-bb.com
www.facebook.com/pages/camosine/150917288259498

au niveau local

Quelques associations locales qui œuvrent pour la sauvegarde du petit patrimoine bâti dans sa diversité, ont été identifiées en Morvan. Nous ne pouvons citer ici toutes les associations patrimoniales qui font un travail important pour un édifice en particulier (église, chapelle, site...) ou pour une ville (Avallon, Autun, Arnay le duc...) ou sur d'autres thématiques ou patrimoine immatériel. Pour cela consultez sur le site du Parc « l'annuaire-inventaire des collectionneurs » Le Parc dispose déjà d'une liste d'associations autour du patrimoine au sens large, mais n'hésitez pas à vous faire connaître.

En voici quelques unes

Anost Archéologie

Mr Ligier Les Bigeards
71 550 Anost
info@anost-archeologie.com
www.anost-archeologie.com

Alligny-en-Morvan Patrimoine

mairie
58 230 Alligny-en-Morvan

Association de sauvegarde du Patrimoine culturel de Corancy

mairie
58120 Corancy

Association pour les cabanes, meurgers et murets en Vézélien

Guy Gourlet
Mairie
89450 ASQUINS

Les moulins du Morvan

6, rue du Rivage - 58000 Nevers

Mémoires Vivantes du Canton de Quarré les tombes

6, rue de Vézelay - 89630 St Germain des Champs
Tél. : 03 86 34 23 33 - Fax : 03 86 34 58 08
www.memoiresvivantes.org
contact@memoiresvivantes.org

Les amis du vieux Saulieu

Bibliothèque municipale
Esplanade Monge
21201 Saulieu



Enjeux et retombées de ces actions

Tout au long, de ce document, vous avez pu constater que des actions menées sur le patrimoine rural pouvaient avoir des avantages non négligeables pour votre commune et plus largement sur l'ensemble du territoire morvandiau. Faisons un bilan rapide des divers avantages que vous procureront la mise en valeur de votre patrimoine.

1 - Un enjeu humain

Il est communément admis que la population ne s'intéresse pas à son patrimoine. Plutôt que de rester sur ce constat qui n'est pas forcément vrai (les exemples sont multiples de gens qui viennent trouver leur maire pour remettre en état telle croix qui s'est cassée), il s'agit de se demander pourquoi là où le patrimoine rural a fait l'objet d'actions, la population s'y est attachée.

C'est pourquoi la commune doit donner l'impulsion et entretenir son patrimoine. Cela pourrait servir d'exemple à la population et surtout aux privés qui ont un puits, une fontaine ou un travail sur leur terrain. Souvenons-nous des débuts difficiles du « fleurissement » dans les villages, les gens ne comprenaient pas l'intérêt de telles pratiques... voyez aujourd'hui !

Parfois une association dynamique –par son travail de terrain et de proximité– réussira plus facilement à amener les habitants à prendre en compte son petit patrimoine.

L'amélioration du cadre de vie quotidien de la population est aussi un enjeu majeur pour favoriser une appropriation du petit patrimoine par les habitants et un renforcement du lien social.

L'avenir du village dépend aussi de son environnement qui fait son cachet. Mieux on le valorisera, plus les gens en quête d'authenticité seront prêts à venir s'installer.

Seul l'arrivée de nouvelles populations peut inverser le déclin démographique.

La présence d'animations peut intéresser la partie la plus jeune de la population

Pour un maire : «Nous sommes préoccupés par l'équilibre économique de nos villages et nous pensons que l'embellissement du cadre de vie contribue au maintien des populations et permet d'attirer d'autres résidents ainsi que davantage de touristes» Jean-Pierre Franck, maire de Cravant, Yonne et Président de L'association Fontaines de France).

2 - Un enjeu touristique et économique

Le tourisme est un des secteurs économiques le mieux adapté aux possibilités de reconversion des campagnes. Une des missions nouvelles et essentielles d'une collectivité locale est de créer les conditions de son développement en intégrant son patrimoine.

Le patrimoine peut ainsi devenir un produit de valorisation et d'animation touristique. Il permet de pratiquer un tourisme plus convivial en suscitant un intérêt de la population pour le tourisme vert. Cette clientèle de tourisme vert s'intéresse à la vie rurale, essaie de vivre au plus près de la population locale et apprécie l'histoire locale.

Les travaux peuvent dynamiser le secteur de l'artisanat sur les techniques traditionnelles.

On peut aisément penser que le volume des travaux à entreprendre sur le petit patrimoine à l'échelle d'un canton par exemple se chiffrerait à plusieurs dizaines de milliers d'euros pour les artisans.

L'impact de ces actions patrimoniales et environnementales auprès des habitants comme des visiteurs produit des effets induits difficilement chiffrables, notamment pour les commerces mais aussi pour la vie publique.

3 - Un enjeu pour l'image

-Le soin ou l'attention porté à l'environnement, donc à l'entretien du patrimoine, reflète le dynamisme de la commune.

-Des ruines sur la commune desservent naturellement son image et ne favorise pas l'installation de nouvelles populations.

- L'entretien et la valorisation du patrimoine ne peuvent avoir que des retombées positives pour les élus.

4 - Un enjeu historique et architectural

La transmission de la mémoire et du patrimoine est un enjeu historique et sociologique important.

La sauvegarde de ce qui a construit notre cadre de vie quotidien n'empêche en rien de construire l'avenir.

-La qualité et les techniques anciennes sont à conserver. Leurs transmissions doivent se faire à l'identique ou adaptée aux contraintes actuelles.



Conclusion

Notre conclusion est qu'il faut rester réaliste face aux possibilités de développement qu'offre le patrimoine rural quand il est pris dans son individualité. On ne peut pas proposer des actions démesurées le concernant. Mais plusieurs actions modestes et planifiées marqueront le dynamisme et l'intérêt de la commune vis à vis de son patrimoine rural son environnement et ses habitants.

L'objectif du Parc du Morvan est de donner des réponses à vos interrogations tout en tenant compte des réelles difficultés que vous rencontrez.

Nous voulons insister sur l'importance du développement des communes car un des atouts du Morvan aujourd'hui, votre atout, c'est l'attrait paysager et surtout le caractère du territoire. Un tourisme, un futur habitant à la recherche d'une vie plus conviviale dans un cadre agréable pourra s'arrêter chez vous. Or, le patrimoine, reflet d'une histoire encore vivante, est une composante à part entière du paysage morvandiau qui plaît tant aux gens qui viennent découvrir la région.

Le patrimoine est un lien avec le passé mais il peut aussi devenir un véritable atout notamment économique, pour l'avenir en ce qu'il correspond à la demande de nouvelles populations en quête de sens.

C'est pourquoi le patrimoine rural peut naturellement trouver sa place dans un projet de développement local.

La prise en compte du patrimoine reflète le dynamisme de la commune, et le respect qu'elle accorde au cadre de vie, à la qualité de l'environnement des habitants.

Il n'est pas utile de prévoir des actions de restauration si, à côté de cela, rien n'est entrepris pour le mettre en valeur ou « en vie »: un beau lavoir restauré dans un environnement délaissé n'aura aucun cachet. Au contraire, un lavoir dans un milieu entretenu donnera du charme au site, tout comme le site donnera un certain cachet au lavoir: il y a ici interaction des différents éléments.

« Ce patrimoine doit donc trouver « naturellement » sa place dans le développement local.

Glossaire

DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles

ABF : Architecte des Bâtiments de France

CAUE : Conseil en Architecture, Urbanisme, et Environnement

STAP : Service Territorial de l'Architecture et le Patrimoine

MH : Monuments Historiques

Remerciements

Merci à tous ceux qui ont permis d'enrichir cet ouvrage.

Les maires rencontrés :

• Frédéric Beaucher (Brassy) • Louis Cougny (Poil) • Michel Gobillon (Saint-Brisson) • Philippe Leroy (Island) • François Marey (Chissey) • Dominique Mathelin (Onlay) • Octave Moncharmont (Saint-Prix-en-Morvan) • Jean-Luc Morettini (Saint-Martin-du-Puy) • Josette Perruchet (Blismes) • Guy Sarradot (Saint-Agnan).

Les associations et les particuliers interviewés :

• Association de découverte et réhabilitation (Onlay) : Dominique Mathelin et Philippe Mémet • Alligny Patrimoine : Martine Chalandre • Anost archéologie : M. Liger / Melle Paineau • Association historique de Dun-les-Places : Gilbert Astorg • Yvan Charron, artisan maçon • Laurent Fissot, charpentier • Marie-Agnès Guyot, CFPPA de Précis-sous-Thil • Pierre Haasé •

Aline Maréchaux, architecte • Pierre Mathé, ébéniste • Philippe Vieuxmaire, architecte • Thierry Vilate, SDAP 58.

Le comité de lecture 2003 :

• M. Bergdolt, ABF SDAP 58 • Rémy Brelier • M. Champmartin, SDAP 89 • Gérard Chaventon • Chantal Dulery, Maisons paysannes de France • Bernard Lauvergeon, conservateur à l'inventaire DRAC • Guillaume Maurras, conservation régionale des Monuments historiques • Jean-Yves Moy, service culturel du Conseil régional • André Paris, comité scientifique du Parc et Académie du Morvan • Gaël Tournemolle, DRAC.

Remerciements ré-édition 2011 :

• Merci aux collectivités, services de l'Etat, institutions et associations qui ont réactualisé les informations pratiques du chapitre « A qui s'adresser »

• Merci aussi à Valérie Pompon du Parc du Morvan et Gaël Tournemolle de la DRAC Bourgogne pour ses réactualisations pages 5 et 6.

Les partenaires financiers

Crédits photographiques :

• Photos du Parc : Alain Millot, Caroline Personne, Philippe Hoeltzel, Sylvie Guilbert, J.-M. Tingaud • Photos du service de l'inventaire général : Marie-Emmanuelle Desmoulins et Bernard Lauvergeon (©1998) • Photos des glaciers : Pays d'art et d'histoire du mont Beuvray

Aquarelles : Cathy Gaspoz (© Parc du Morvan).

Ouvrage conçu et écrit par Philippe HOELTZEL avec la participation de Caroline PERSONNE.



Notes - remarques

A series of horizontal dotted lines for writing notes, organized into three columns.

Agence culturelle
Espace Saint-Brisson
58230 SAINT-BRISSON

Tél. 03 86 78 79 00
Fax. 03 86 78 74 22

administration@parcdumorvan.org
agenceculturelle@parcdumorvan.org

www.parcdumorvan.org
www.patrimoinedumorvan.org

Édité par :



édition 2012 réactualisée



5 €



N° ISBN : 2-9519377-0-9